

I.E.C.A.  
506 Ste-Catherine Est  
Montréal  
H3B 1B3



- L'autonomie économique des femmes au Congrès 1983
- Nous étions au Salon de la Femme
- La fondation Thérèse Casgrain
- Les femmes et les régimes de retraite

## Points saillants de l'année 1982-1983

### Mémoires

- **violence**: présenté au Comité permanent de la justice et des questions juridiques concernant le Bill C-53, à Ottawa (3 juin 1982).
- **travail à temps partiel**: (Travail Canada) (17 septembre 1982).
- **pornographie**: présenté à la Commission parlementaire sur le cinéma et l'audio-visuel à Québec, au sujet de la loi 109 (février 1983).

### Documents

- **microtechnologie**: présenté au groupe d'étude de la micro-électronique et de l'emploi (Travail Canada) (15 juillet 1982).
- **garderie**: présenté lors de la consultation provinciale organisée par l'Office des garderies du Québec (14 décembre 1982).
- **sécurité économique pour les femmes**: préparé sur l'autonomie économique des femmes pour le Congrès 1983 à Québec.

### Lobbying

- **rencontre avec Mme Pauline Marois**, ministre déléguée à la Condition féminine au Québec. Remise d'un document contenant le résumé de nos revendications sur les dossiers les plus récents. Mme Marois est invitée à répondre à ce document lors du congrès.
- **rencontre avec M. Serge Joyal**, ministre d'État au fédéral, en vue d'obtenir un financement plus considérable pour la FFQ, accordée aux associations dites de caractère national. Présentation d'un dossier-synthèse (21 janvier 1983).

### Actions des comités

- **pensions**: amorce de front commun sur les régimes de pension (hiver 1983). Séance d'animation au Salon de la femme (23 avril 1983).
- **pornographie**: front commun (voir **mémoires**).
- **éducation**: restructuration complète des sessions de leadership depuis le début de 1983.
- **status et règlements**: refonte de nos statuts et règlements.

# Éditorial

## La F.F.Q. à l'heure du retour aux sources

L'unanimité est difficile à faire dans notre société en cette période de crise économique et de problèmes sociaux. La F.F.Q. n'échappe pas à cette réalité. Fondée dans un contexte de Révolution tranquille, la Fédération a été créée pour répondre à des besoins cruciaux de l'époque où le Québec sortait de la période de la "grande noirceur".

### Survivre à la crise économique

Grâce au travail sérieux et constant de ses membres, la F.F.Q. a contribué au changement des mentalités, ce qui a permis d'obtenir une législation moins discriminatoire à l'égard des femmes.

Ces conquêtes ne sont pourtant pas suffisantes pour leur assurer le place qui leur revient dans la société. Les acquis risquent de s'évanouir avec la crise économique si nous ne sommes pas vigilantes. Le droit au travail des femmes est subtilement remis en cause en cette période difficile. Par ailleurs, nous n'en sommes pas encore arrivées à une maternité qui ne pénalise pas les femmes. Les travailleuses à temps partiel ne jouissent pas d'avantages sociaux équitables, etc.

Les ministères de la condition féminine et les organismes para-gouvernementaux créés à notre demande, tels le Conseil du Statut de la Femme et le Conseil Consultatif Canadien de la Situation de la Femme, risquent de disparaître. Dans ce contexte, **la F.F.Q., en tant qu'organisme de pression politique non partisan, doit continuer d'être un porte-parole privilégié des femmes du Québec.** Pour ce faire, il est urgent d'apporter des réformes afin de consolider les acquis et de prendre de l'expansion.

### Plus qu'un pouvoir symbolique

La F.F.Q. est à un tournant de son histoire, après avoir fonctionné pendant dix-sept ans en mettant surtout ses membres individuels à contribution, le temps est venu d'impliquer davantage ses membres collectifs. Nos Associations doivent prendre la place qui leur revient à l'intérieur de notre organisme. Pour ce faire, il faut leur donner plus qu'un pouvoir symbolique. Actuellement, nos trente-quatre associations, représentant soixante-treize mille sept-cent quatre vingt membres (73.780), ont droit à deux cent-six déléguées et à autant de votes en assemblée générale, tandis que les cinq cent dix membres (510) individuels (pour l'année 1982) possèdent chacune un droit de vote. Cette situation paradoxale a conduit les Associations à un certain désintéressement. **Le recrutement de nouvelles associations dynamiques, spécialisées dans des dossiers de pointe, est difficile à faire dans l'état actuel des choses.**

### Devenir une véritable fédération

Une amorce de changement aux Statuts et règlements a été déposée en deux temps au cours de l'année (novembre 82 et avril 83). Afin de bien orienter le changement, il serait souhaitable de faire un retour aux sources au cours de l'année 1983-84, c'est-à-dire de réexaminer les buts et objectifs de la Fédération et de voir l'orientation à court et à long terme. Il est temps de décider si la F.F.Q. doit continuer d'être une super-association ou devenir une véritable fédération. Un comité spécial, formé de membres collectifs et de représentantes de Conseils régionaux, pourrait faire des recommandations de changements aux Statuts et règlements, tout en tenant compte des implications financières de ces changements. **Le statut actuel de nos Associations fait l'objet d'une remise en cause de la part de notre principal bailleur de fonds; le Secrétariat d'État s'interroge sur notre rôle de coordination des actions avec nos Associations membres.** L'article 3 de nos buts et objectifs - tel qu'inscrit dans la Charte - se lit comme suit:

*Coordonner, à cette fin, le travail déjà entrepris par les membres afin de favoriser une plus grande unité d'action et de susciter à son tour tout programme d'action qu'elle jugera bon d'entreprendre ou qui s'imposera, selon les circonstances.*

Le réexamen des objectifs et l'orientation qui en découleront devront être effectués avec réalisme, afin que le tournant crucial qui sera pris soit vécu harmonieusement. Cette étape importante de notre existence permettra d'assurer l'expansion, de la fédération.

### Vers un certain auto-financement

Après avoir fait la promotion de l'autonomie économique des femmes, comme nous le préconiserons lors du prochain congrès, la Fédération devra envisager un certain auto-financement afin de se soustraire partiellement à la dépendance excessive des gouvernements. Depuis quelques années nos devancières ont travaillé et réussi à mettre sur pied **une féducie**, instrument utile pour aller chercher des fonds: elle est malheureusement sous-utilisée. L'heure est venue de s'en servir.

### Changement de mentalité

Le changement de mentalité nécessaire à la réforme de nos structures est déjà amorcé. Le onze mars dernier, **une réunion des Associations membres avec le Conseil d'administration provincial** s'est déroulée dans un contexte mi-formel, mi-social. Quinze de nos Associations y participaient dans un climat à la fois chaleureux et informatif. **C'est une première au moins depuis dix ans.** Chaque présidente ou déléguée d'association s'est présentée et nous a exposée brièvement sa raison d'être, nous faisant part de ses "dossier chauds". Les vice-présidentes du Conseil provincial ont eu l'occasion de faire connaître leurs responsabilités respectives. Jeannine David McNeil et sa recherchiste Annette Morin Fortin, auteures du documents de travail du congrès, ont présenté l'esprit du document en cours de rédaction, invitant les participantes à faire des commentaires et à exprimer leurs besoins. La dernière phase de la rencontre a été consacrée à faire un exercice pratique, qui consistait à exprimer leurs attentes face à la F.F.Q., et à préciser le genre de contribution qu'elles étaient prêtes à apporter pour augmenter leur implication. Nous profitons des premières retombées positives de cet appel à la collaboration. Le Cercle des femmes journalistes et le C.I.R.F. (Centre d'Information et de Référence pour Femmes) nous ont offert l'hospitalité dans leurs kiosques au Salon de la Femme. Parmi les souhaits exprimés par les participantes relativement au dossier nouveaux que la F.F.Q. devrait étudier, **le thème du "vieillesse chez la femme"** a rallié le consensus. La vice-présidente aux associations poursuit un contact régulier avec les associations à travers "Le Scribe".

### Informez nos Associations membres

Lors du premier envoi aux membres de documents pour le congrès, les Associations recevaient, pour la première fois, les procès verbaux du C.A. provincial depuis novembre 82. Il est important qu'elles soient informées des délibérations des élues, comme cela se faisait traditionnellement pour les Conseils régionaux. Cet envoi contenait aussi une liste de tous les membres délégués, de leurs adresse et numéro de téléphone. Lors du Conseil général d'avril, un exemplaire de la **grille d'informations sur les Associations membres** fut distribué aux participantes. Les absentes l'ont reçue par la poste. Au moment de conclure cet entretien, deux nouvelles associations demandent à se joindre à la F.F.Q.: il s'agit de "**L'Atelier d'écriture de Beauce**" et du "**Centre-Femmes de Beauce**". De plus, une association de 8000 membres qui n'avait pas renouvelé sa cotisation en 1981 demande à réintégrer nos rangs.

L'époque de l'individualisme est terminée; la solidarité de chaque membre collectif ou individuel de la F.F.Q. est nécessaire pour envisager les changements qui s'imposent. La Fédération est un formidable réseau, il faut apprendre à l'utiliser à son maximum. C'est le défi que les prochaines administratrices du C.A. provincial auront à relever.

**Huguette Lapointe-Roy**  
présidente

FFQ Petite Presse paraîtra quatre fois cette année. Elle est publiée grâce à une subvention du Secrétariat d'État.

**Présidente de la FFQ**

Huguette Lapointe-Roy

**Vice-présidente aux Communications**

Liliane Blanc

**Rédactrice en chef**

Aline Charest

**Conception de la couverture**

Sylvie Laurendeau

**Conception graphique et montage**

Danielle Hervieux

**Composition**

Compo-Gym Inc.

**Impression**

Trans-Mag

**Secrétariat et abonnement**

Raymonde Beauchamp

La reproduction des textes publiés dans FFQ Petite Presse est autorisée avec l'identification de la source.

Les membres en règle de la FFQ reçoivent les numéros gratuitement. Les personnes résidant à l'extérieur du Québec peuvent s'abonner si elles le désirent.

**Abonnement** pour un an (quatre numéros): 7 00\$.

Abonnement de soutien: versements par chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

**FFQ Petite Presse**

1600, rue Berri, Bureau 3115

Montréal, H2L 4E4

Tél.: (514) 844-7049

FFQ Petite Presse, Sept. 1981. ISSN: 0228-8478. Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec.

## SOMMAIRE

### ÉDITORIAL

Billet

1

Actualité

2

### DOSSIERS

Position du front commun contre la pornographie

4

Congrès annuel

5

Conseil d'administration actuel

Session de formation sur la vie associative

6

### DES ENGAGEMENTS ET DES FEMMES

Le Cercle des Femmes journalistes

7

### ASSOCIATIONS MEMBRES

La voix des femmes: La fête des mères à l'origine

8

Nous étions au Salon de la femme

Printemps-été 1983 au YWCA

9

Les femmes et l'événement

Écrire au féminin, par Aline Charest

10

Mai: Mois de l'environnement, par Liliane Blanc

11

Les femmes de l'année 1983 et leurs réalisations

### D'ICI ET D'AILLEURS

Le prix McLuhan Téléglobe Canada

12

Auberge Transition

La fondation Thérèse Casgrain

13

### PETITE PRESSE RÉGIONALE

Ateliers sur le féminisme (Montréal)

14

T'étais belle avant (Thetford Mines)

15

Colloque régional sur la santé (Lac-St-Jean)

Les femmes en emploi non traditionnel (Saguenay)

### Représentations de la FFQ

Brochure sur les femmes et les régimes de retraite.

## BILLET

### Le génocide des bébés filles

Dernièrement, paraissait dans **le Devoir** deux articles relatant le génocide dont sont victimes les bébés filles en Chine. En effet, pour se conformer à la loi stricte de la limitation des naissances à un enfant (parfois deux), les parents chinois qui, **suivant la tradition**, veulent des garçons à tout prix, n'hésitent pas à tuer leur bébé à la naissance lorsque c'est une fille. Bien plus: **le tabou contre le sexe féminin est si fort**, qu'on citait le cas de ce paysan qui a jeté sa fillette de quatre ans dans un puits, et qui fumait sa pipe en attendant

que la petite se noie, insensible à ses cris... Les couples chinois plus modernes, eux, ont recours à la technologie: dès que la femme apprend qu'elle est enceinte d'une fille, elle peut se faire avorter, avec la bénédiction de l'État. La détermination est à tel point répandue qu'on commence à s'inquiéter (?) de la disproportion considérable du nombre de garçons par rapport à celui des filles. Cet effroyable génocide n'a pourtant pas fait de bruit, comparé à celui, par exemple, d'un camp de réfugiés palestiniens par les milices chré-

tiennes au Liban, qui a soulevé l'opinion internationale. Le cas des bébés filles n'était probablement pas assez politique. Tout récemment, en France, on a retrouvé deux petites filles maliennes affreusement mutilées - l'une par son père, l'autre par sa mère -, sur lesquelles on avait essayé de pratiquer l'ablation du clitoris, **selon la coutume**.

Comment en 1983, à l'ère des communications, peut-il encore se perpétuer de tels actes, d'un barbarisme et d'un primitivisme inqualifiables, au nom d'impératifs religieux et

sociaux inhumains? Comment peut-on, lorsqu'on est une femme, supporter que notre sexe soit encore aussi méprisé? Nous devons faire en sorte que soit banni dans le monde entier de telles mentalités, **pour que les femmes**, peut importe l'étape de leur formation (foetus-bébé-enfant-adolescente-adulte-mère-grand-mère-retraîtée), **soient respectées**. Pour celles qui croyaient que ces temps étaient révolus, courage, la lutte pour la libération de la femme est loin d'être terminée.

ALINE CHAREST

# actualité

## Message d'intérêt public

À propos:

du salaire minimum  
du congé de maternité  
du préavis de licenciement  
du congédiement  
des jours fériés, chômés et payés  
du temps supplémentaire  
etc...

**La Commission des normes du travail** invite les organismes des communautés culturelles à organiser des **séances d'information** sur les normes du travail à l'intention de leurs membres.

Si vous désirez profiter de vos réunions avec les membres de votre groupe pour faire connaître les normes du travail, ou si vous désirez organiser des séances d'information sur ce sujet d'importance, la Commission des normes du travail est disposée à **y participer à votre invitation**.

Vous pouvez convenir des modalités d'organisation de ces séances avec M. **Richard Bourdeau**, agent de liaison pour les communautés culturelles, qu'on peut rejoindre au numéro 873-4947 à Montréal.

## Les prestations, vous devez les demander

Si vous êtes admissible aux Allocations familiales, à la pension de la Sécurité de la vieillesse, au Régime de pensions du Canada ou à d'autres prestations versées par le gouvernement fédéral, vous devez en faire la demande pour les recevoir.

Les parents, les personnes qui s'approchent de l'âge de la retraite, les veufs ou veuves, les personnes divorcées, celles qui sont atteintes d'invalidité, les immigrants et d'autres personnes peuvent être admissibles à certaines prestations versées en vertu

du Programme de la sécurité du revenu du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Pour vous aider à déterminer si vous êtes admissible à ces prestations et comment les demander, le Ministère vient de publier huit dépliants faciles à lire. Le plus important porte le titre de "Y êtes-vous admissible?". Il indique qui est admissible aux diverses prestations offertes, de même que la façon d'obtenir plus de renseignements ou des formules de demande.

Ces dépliants sont distribués gratuitement par les bureaux du Programme de la sécurité du revenu, dans les principaux centres du pays. On peut trouver leur adresse et numéro de téléphone dans l'annuaire téléphonique local.

Ces nouvelles publications font partie du programme permanent du gouvernement fédéral visant à renseigner les Canadiens sur les prestations qui leur sont offertes et à les toucher effectivement.

## Grands-parents bénévoles

Comment devenir grand-parent bénévole?

C'est la question qu'ont posé 200 groupes, à travers le Canada, à la Société des grands-parents bénévoles de la Colombie-Britannique (Volunteer Grandparents Society of British Columbia) au cours des dernières années.

La ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Madame Monique Bégin, a annoncé aujourd'hui l'octroi d'une subvention nationale au bien-être social de \$3265 pour aider cet organisme de Vancouver à préparer une trousse de renseignements. Cette trousse expliquera de quelle façon on peut lancer un programme de grands-parents bénévoles en profitant de l'expérience que la Société, qui est le groupe le plus ancien du

genre au Canada, a accumulée pendant dix ans.

Le programme enrichit la vie familiale, en profitant aussi bien aux grands-parents bénévoles qu'aux parents et aux enfants. Il est favorablement accueilli par ceux qui n'ont pas de famille proche, surtout les familles monoparentales, les personnes âgées seules et les nouveaux immigrants.

Le projet, d'une durée de 15 mois, coûtera environ \$27 800. Les subventions nationales au bien-être social versées pour des projets au cours d'une année peuvent être renouvelées au cours de l'année financière suivante.

## Saisir le salaire d'un fonctionnaire

Le ministre de la Justice Mark MacGuigan a annoncé qu'à partir du 11 mars une nouvelle loi (la première partie du projet de loi C-38) autorisera la saisie du salaire d'un fonctionnaire fédéral pour rembourser ses dettes.

"Cette loi revêt une importance particulière pour les femmes qui essaient d'obtenir le **paiement de leur pension alimentaire de leurs maris** qui sont fonctionnaires fédéraux", a déclaré M. MacGuigan. "Désormais les tribunaux pourront forcer un fonctionnaire fédéral à payer une pension alimentaire dans les cas d'abandon, de séparation ou de divorce", a-t-il ajouté.

Jusqu'à présent, la prérogative royale protégeait la paye de tout fonctionnaire fédéral. Cette notion précise que, puisqu'un tribunal ne peut rendre d'ordonnance contre les propriétés ni contre le trésor publics, on ne peut délivrer une ordonnance de saisie-arrêt contre l'argent payé par le gouvernement à l'un de ses fonctionnaires. La nouvelle loi intitulée **Loi sur la saisie-arrêt et**

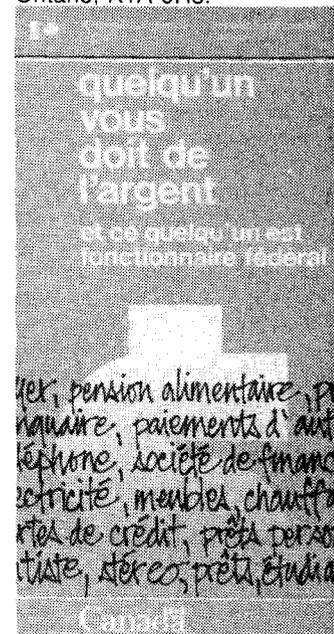
la distraction de pensions met fin à cette immunité pour tous les fonctionnaires fédéraux, à savoir les fonctionnaires, les sénateurs, les députés, les juges nommés par le gouvernement fédéral et les membres de la Gendarmerie Royale. (Il est possible de saisir le salaire des membres des Forces armées, mais la réglementation est différente).

Le plus souvent, les lois provinciales sur les procédures, la validité des ordonnances et sur la somme à distraire seront respectées. Mais en cas de différend entre cette loi et les lois provinciales, la loi fédérale prévaut.

Toute personne désireuse d'entamer une procédure de saisie-arrêt pourra consulter les règlements qui définissent la procédure à suivre. Ils paraîtront bientôt dans la **Gazette du Canada**, que l'on peut consulter dans la plupart des **bibliothèques publiques**.

Les parties II, III et IV de la loi seront très prochainement promulguées et autoriseront la distraction de certaines pensions fédérales pour permettre le paiement des pensions alimentaires à l'exclusion de toute autre dette.

Pour tous renseignements complémentaires sur la **Loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pension**, s'adresser aux Affaires publiques, ministère de la Justice, Ottawa, Ontario, K1A 0H8.



## CETTE FOIS-CI, JE SUIS DE LA PARTIE

Du 28 mai au 5 juin se déroulera à la grandeur du Québec, le **Rendez-Vous Kino 83**. Cette année encore la population québécoise est invitée à passer à l'action en participant à différents événements reliés à l'activité physique.

Sous le thème "**Cette fois-ci, je suis de la partie**", le **Rendez-Vous Kino'83** vise à amener les québécoises et québécois à découvrir les bienfaits reliés à une pratique régulière de l'activité physique. Se basant sur le fonctionnement même de **Kino-Québec**, l'accent est mis sur les événements locaux qui rejoindront la population des quartiers.

L'année dernière on a dénombré plus de 1000 activités offertes à travers le Québec. Au niveau du module **Kino-Québec UQAM**, plus de 20 organismes s'étaient impliqués dans l'organisation d'activités allant de la marche de santé au dîner-causerie en passant par la pause-exercice.

Le module **UQAM** entend apporter tout le soutien et l'aide nécessaire aux organismes du quartier. Ainsi le module assurera la diffusion de la programmation des activités via les médias locaux et la distribution d'affiches et de dépliants. Du matériel de promotion, de la documentation variée, des diaporamas et film sur l'activité physique pourront être utilisés par les organismes.

De plus, cette année le module **UQAM** met à la disposition des organismes une équipe de spécialistes en activité physique apte à animer différentes activités.

Surveillez les activités annoncées dans votre localité.

Vous aussi, soyez de la partie.

**Kino-Québec** est un programme du Gouvernement du Québec qui vise l'amélioration du niveau de condition physique de l'ensemble des Québécoises et des Québécois par la pratique régulière de l'activité physique.

**Région de Montréal:** (514) 282-4087.

Women and Words  
les femmes et les mots



du 30 juin  
au 3 juillet 1983,  
à Vancouver, en C.B.

**Women and Words/les Femmes et les Mots** est une conférence bilingue, tenue à l'échelle du pays, qui aura lieu à Vancouver, du 30 juin au 3 juillet 1983, à l'université de Colombie Britannique.

La conférence regroupera des femmes du monde de l'écriture: écrivains, rédactrices, imprimeurs, libraires, critiques, professeurs, bibliothécaires. **Women and Words/les Femmes et les Mots** fournira aussi l'occasion d'échanger des opinions et des compétences entre femmes de diverses cultures et origines.

### Programme

La conférence de trois jours portera sur les questions, les problèmes et les orientations à apporter au monde de l'écriture des femmes.

Il y aura possibilité de tenir des sessions improvisées en plus des ateliers et des réunions-débats déjà prévus pour les trois jours. Un café créera une atmosphère amicale donnant lieu à des lectures publiques et à des rencontres. Des femmes de partout à travers le pays distribueront de l'information sur les organisations professionnelles, les publications, les subventions, les éditeurs etc.

Dans les ateliers, les femmes seront regroupées selon leur région, leur centre d'intérêt. Le but est d'entremêler les compétences du pays tout entier. **The West Coast Women and Words Society** tiendra aussi une réunion de ses membres pour déterminer ses nouvelles orientations.

Le soir du 30 juin, la conférence débutera par un spectacle multi-media suivi d'un vin et fromage. Les présentations des vendredi et samedi soirs seront accessibles au public et comprendront du théâtre, des lectures et des ateliers d'intérêt général.

Le dimanche 3 juillet, une assemblée plénière et un brunch clôtureront le conférence.

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à écrire à l'adresse suivante: **Les femmes et les mots/Women and Words** • Box 65563, Stn. F • Vancouver V5N 4B0. Tél.: (604) 684-2454.

## Conférence de groupes de parents en mai

Des groupes de parents venant de toutes les régions du pays prévoient se réunir en mai prochain afin de procéder à un échange d'idées sur la meilleure façon de s'autosuffire pour garder ouverts leurs centres de ressources familiales en ces temps difficiles.

La ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Madame Monique Bégin, a annoncé aujourd'hui l'octroi d'une subvention nationale au bien-être social de \$10 000 en

vue de cette conférence "**Rencontre/Connections 1983**" qui se déroulera sur le campus de l'Université de la Colombie-Britannique, à Vancouver, du 20 au 22 mai.

Les 200 délégués attendus représenteront surtout les groupes de parents du secteur bénévole qui veulent aider les jeunes familles à faire face à leurs difficultés en mettant à leur disposition des centres d'accueil où des parents d'enfants d'âge préscolaire peuvent se réunir pour partager les joies et les frustrations qu'ils éprouvent quand il s'agit d'élever leurs enfants.

La conférence portera principalement sur l'entraide communautaire et les relations aux niveaux régional et national. Un groupe d'Ottawa, le Centre de Ressources pour les parents d'âge préscolaire, a déjà bénéficié d'une subvention de \$4380 pour étudier diverses façons de partager et de diffuser les renseignements obtenus, éventuellement au moyen d'un centre national d'information. Ce groupe fera part des résultats de ses recherches aux participants à la conférence.

## Position du front commun contre la pornographie face à la loi 109

**Le gouvernement québécois donne le feu vert à la porno "dure"**

Si le projet de loi 109 sur le cinéma et la vidéo était adopté tel quel aujourd'hui, les exploitants de salles seraient autorisés à présenter aux enfants les films présentement classés "14 ans et plus". La réclame et l'affichage des films pornographiques échapperaient au contrôle présentement exercé par le Bureau de surveillance de cinéma du Québec (BSCQ). Les ciné-parcs seraient autorisés à présenter des films d'exploitation sexuelle (présentement classés "18 ans et plus"), les contrevenants à la loi pourraient se prévaloir du droit à l'"omission" ou l'erreur de bonne foi. Mais surtout, **tout le marché des vidéocassettes pornographiques vendues, louées ou présentées ailleurs qu'en public échapperait définitivement au processus de classement.**

Or, c'est précisément sur ce marché en pleine expansion que les "industriels du sexe" diffusent actuellement la pornographie la plus violente et la plus avilissante pour les femmes. Les scènes de viol, d'inceste et de tortures y sont monnaie courante. Le journal féministe de Toronto, **Broadside**, révélait en février que le film de ciné-massacre **Snuff** -où l'on voit une actrice être poignardée, éviscérée et charcutée au cours d'une orgie- est déjà diffusé par un club vidéo de Victoria, en Colombie-Britannique, où la diffusion commerciale des films et vidéos n'est pas soumise, comme au Québec, à un organisme de surveillance provinciale.

Les recommandations du projet de loi 109 sont issues du rapport de la Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel, formée de cinq représentants de l'industrie du cinéma (y compris le cinéma d'exploitation sexuelle) et chargée par le gouvernement de rédiger l'avant-projet de cette loi. Elles feraient de l'actuel BSCQ une "Régie du cinéma et de la vidéo" essentiellement vouée au marketing de l'industrie du cinéma.

De nombreux groupes et organismes avaient réclamé à la CECA la démocratisation du BSCQ et de ses procédures, ainsi qu'une plus grande transparence de ses critères de sélection et de classement des films. Ces représentations avaient amené la CECA à proposer au gouvernement que soient créés un Office de surveillance du cinéma (en remplacement du BSCQ) et un Conseil de surveillance du cinéma, chargé d'élaborer consultativement de tels critères et de conseiller l'Office dans ses décisions. Mais le gouvernement a choisi de rejeter les deux structures proposées et de faire du classement des films et de l'application des critères la responsabilité **d'une seule personne: le président de la Régie du cinéma et de la vidéo.**

Celles et ceux qui inquiète la possibilité d'un retour à une situation de censure ne seront pas rassuré(e)s par les dispositions du projet de loi le mois dernier, le fait de concentrer entre les mains d'une seule personne le soin de "désigner les membres du personnel de la Régie" qui effectueront le classement est excessivement dangereux. La responsabilité du classement des films incombe actuellement à sept commissaires dotés de pouvoirs quasi-juridiques et travaillant en collégialité.

Le projet de loi 109 maintient aussi **le caractère secret et arbitraire des critères de sélection et de classement** des films, contrairement à une recommandation formulée par le Protecteur du citoyen, Me Luce Patenaude, dans son Rapport annuel de 1979. Le rapport de la CECA reconnaissait lui-même la nécessité d'un processus permettant la révision par une deuxième instance des décisions de la Régie en matière de classement. Ce droit élémentaire n'apparaît pas dans le projet de loi 109.

Enfin, le droit de vérifier l'application de la loi serait maintenant restreint aux "personnes autorisées par la Régie", autre exemple de **centralisation abusive et contraire aux intérêts du public** si l'on songe que le BSCQ actuel ne dispose que de cinq inspecteurs pour l'ensemble du territoire québécois. Cette disposition du projet de loi aurait sans doute pour effet de paralyser les actions entreprises en régions par de nombreux groupes de femmes pour exiger de leur conseil municipal qu'il intervienne face aux transgressions généralisées de la Loi sur le cinéma en matière de pornographie.

Fort de l'appui de quelque 325 000 femmes et hommes regroupé(e)s, en plus de 83 associations, groupes et organismes - dont le Comité de protection de la jeunesse, **la Fédération des femmes du Québec**, le Regroupement féministe contre la pornographie, la Fédération des unions de familles, le Collectif masculin contre le sexisme- le **Front Commun contre la pornographie** a déposé en commission parlementaire une série d'amendements destinés à faire valoir les intérêts de la population face au projet de loi 109. Le Front commun propose, entre autres, que les critères vagues et moralistes qui ont par le passé légitimé la répression sexuelle et politique qu'a été la "censure", soient remplacés dans le projet de loi par des critères de sélection plus précis, fondés sur le respect des droits et libertés fondamentaux des personnes face au racisme, au sexisme et à l'exploitation des enfants dans la pornographie. Administrés par une Régie démocratisée où siègeraient pour des mandats plus courts des intervenantes(ts) spécialisées, représentatives de la population et expérimentées dans la protection des droits des personnes, des femmes et des enfants, de tels critères contribueraient à assurer la défense de ces droits en dissipant les risques de censure et en ouvrant enfin la voie à l'apparition d'un véritable cinéma érotique.

**Front commun contre la pornographie**

Renseignements: **Ginette Busque  
Susan De Rosa  
Martin Dufresne  
Monica Matte  
Tél.: (514) 844-7049**

### C'est à chacune de nous d'intervenir

Il est encore temps d'exiger des amendements au projet de Loi sur le cinéma et la vidéo. Le gouvernement ne peut se permettre un scandale de plus et le journal **Le Soleil** parle déjà de la "première mobilisation générale des femmes du Québec". **Faites votre part.** Écrivez au premier ministre, au chef de l'opposition, à votre quotidien pour soutenir les recommandations du Front commun et exiger un contrôle accru sur la pornographie. Si vous appartenez à un groupe de femmes que vous voulez intéresser au problème de la pornographie, écrivez au FCCP pour obtenir plus de renseignements sur nos activités.

**Quelques adresse:**

M. René Lévesque/M. Clément Richard/M. Gérard D. Lévesque, Hôtel du gouvernement, Québec, Qué. G1A 1A4

**Front commun contre la pornographie, a/s F.F.Q.**  
#3115, 1600 rue Berri, Montréal H2L 4E4.

## Congrès annuel les 13, 14 et 15 mai 1983

Le Conseil régional de Québec se fait une fête, cette année de recevoir les membres de la FFQ à l'occasion de son Congrès annuel 1983. Le thème en sera l'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE DES FEMMES.

Peut-on vraiment en 1983 éviter de parler d'économie? Crise, récession, chômage, reprise, inflation, autant de termes qui font partie de notre vocabulaire quotidien.

Quelles voies, quels moyens la femme au foyer et la femme sur le marché du travail doivent-elles emprunter, soit pour acquérir un début d'autonomie, soit pour consolider des acquis souvent fragiles?

Le congrès se tiendra à l'Université Laval, au Pavillon Comtois. Pour votre accommodation, des chambres ont été retenues sur le campus, à coût modique. Toutes les activités du congrès s'y dérouleront sauf le banquet. Le document de travail proposé pour les quatre ateliers français et le cinquième anglais, a été préparé par madame Jeannine Mc Neil, économiste au H.E.C. Chaque thème comporte trois volets: situation actuelle, problématique soulevée et approches de solutions.

Vendredi le 13 mai, le congrès débute sur une table ronde qui réunit quatre intervenants du domaine économique et du journalisme. Ce sont: Jeannine McNeil économiste, professeur au H.E.C. et responsable du dossier de base du congrès; Alain Dubuc économiste et journaliste à la Presse; Caroline Pestieau économiste, C.D. Howe Institut; et Francine Lepage, économiste au C.S.F.

Samedi le 14 en matinée, quatre thèmes d'atelier: l'autonomie des femmes au foyer, des femmes chefs de famille, des femmes au travail et des femmes en chômage. L'atelier "femmes au travail" sera disponible pour les participantes anglophones.

Après dîner: Cours sur la gestion de l'argent, l'épargne, les investissements, les assurances, les régimes de pension, les emprunts.

Samedi soir, au Château Frontenac, madame Pauline Marois, ministre à la condition féminine sera la conférencière à notre Banquet.

Dimanche le 15 mai à 9 heures à l'Université Laval. Assemblée générale annuelle.

### ERRATUM

Dans le **Résumé de nos dossiers courants**, du numéro de février 1983 de la Petite Presse (p.7), une erreur s'est glissée lors de la composition, de sorte que deux lignes ont été répétées malencontreusement dans le texte. Nous vous reproduisons donc toute la section 7.2 du texte dans sa version intégrale, que vous n'aurez qu'à recoller ou fixer sur la précédente pour avoir un résumé exact de nos dossiers courants. La voici:

#### 7.2 - Temps partiel.

- **1977: Congrès annuel:** "Le travail à temps partiel: piège ou option?"

- **1981-1982:** Pressions auprès du ministre du travail pour amender la loi sur les normes minimales du travail (intégrer de façon précise les travailleuses et travailleurs à temps partiel). Action au provincial.

- **17 sept. '82:** Mémoire F.F.Q. sur le travail à temps partiel (Travail Canada) Nouvelles orientations proposées par la F.F.Q. très appréciées par la présidente du Comité (Envoi d'une lettre de remerciements de Mme Joan Wallace à la F.F.Q.).



Louise Lamothe, responsable du Congrès 1983.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION ACTUEL\*

**Huguette Lapointe-Roy**, présidente, déléguée de l'Association des femmes diplômées des universités (Montréal).

**Céline Mathieu**, vice-présidente responsable des Associations membres, déléguée de l'Association d'économie familiale du Québec.

**Louise Lamothe**, vice-présidente aux Conseils régionaux et responsable du Congrès 1983, membre individuel.

**Micheline Provencher**, vice-présidente à l'Organisation, déléguée de l'Association d'économie familiale du Québec.

**Liliane Blanc**, vice-présidente aux Communications, membre individuel.

**Lucille Roy**, secrétaire, déléguée de l'Association des cadres et professionnels de l'université de Montréal.

**Lise Grondin**, trésorière, membre individuel.

**Roselle Caron**, vice-présidente aux Finances, membre individuel.

**Mona Forrest**, vice-présidente au Recrutement, déléguée du Centre d'information et de référence pour femmes.

**Ginette Busque**, vice-présidente aux Statuts et règlements, déléguée du YWCA.

**Huguette O'Neil**, vice-présidente à l'Action politique, membre individuel.

**Dorothée Ste-Marie-Lorrain**, vice-présidente à la Mise en candidature, membre individuel.

\* Les postes à l'Éducation et aux Résolutions sont présentement vacants.

## Sessions de formation sur la vie associative... Ça vient.

### 1. Bref historique:

Depuis 1977, la F.F.Q. a donné plusieurs sessions de "leadership" à ses membres à travers la province. Les participantes qui ont suivi "leadership I" et "leadership II" ont réclamé une troisième session. Avant de mettre sur pied un nouveau stage de formation, les auteures et responsables de ces sessions, Michèle Jean et Gabrielle Hotte, ont fait parvenir un questionnaire aux personnes ayant participé aux deux premières. Malheureusement, Michèle et Gabrielle n'ont pu donner suite à leur projet.

### 2. Nouvelle orientation:

En septembre 1981, les membres du Comité provincial d'éducation, sous la responsabilité de Denyse B. Rochon, ont pris connaissance de la compilation du questionnaire mentionné plus haut et ont décidé d'effectuer une mise à jour des sessions sur le "leadership".

Un comité "ad hoc", ayant pour mandat de restructurer ces sessions, a été mis sur pied. Il est composé de Lawrence Gamache, Géraldine Drapeau et Denise Crête, toutes membres de la F.F.Q., ainsi que de Léa Cousineau, des Services à la collectivité de l'UQAM, et de Michèle Jean, andragogue au cégep Bois-de-Boulogne, maintenant remplacée par Suzanne Dumont du même collège.

Denise Crête a proposé une ébauche de projet, lequel a été soumis à toutes les instances concernées. Le conseil général, le conseil d'administration l'ont approuvé avec enthousiasme ainsi que les représentants des conseils régionaux à l'occasion du congrès de mai 1982.

### 3. Conception du projet:

Le nouveau projet adopté, que l'on appelle pour le moment "Sessions de formation sur la vie associative", touche à quatre grandes unités d'activités éducatives, lesquelles sont réparties en plusieurs modules ou sous-unités. En voici un bref aperçu:

#### 1ère unité: Mes relations inter-personnelles

- Module 1: Ma participation dans un petit groupe
- Module 2: Les habiletés de base en relations humaines

#### 2ème unité: Les techniques en communication

- Module 1. Le processus de la communication et les communications verbales
- Module 2. La structuration de la pensée et les communications écrites
- Module 3. Les communications écrites officielles

#### 3ème unité: Le travail en petit groupe

- Module 1. Le leadership et la participation
- Module 2. L'analyse de problème et la prise de décision
- Module 3. L'animation d'un petit groupe

#### 4ème unité: Les relations publiques dans un organisme

- Module 1. Les réseaux d'information à l'intérieur d'un organisme
- Module 2. Les activités de rassemblement
- Module 3. Les relations avec les média d'information

L'ensemble de ces sessions de formation sera structuré en tenant compte de deux facteurs importants pour les femmes: leurs besoins immédiats et leur disponibilité dans le temps. En effet, l'organisation de ces sessions en modules, c'est-à-dire par thèmes et en portions de 15, 21 ou 30 heures, permettra à toutes les intéressées de choisir les activités d'apprentissage directement reliées à leurs préoccupations et intérêts sans exiger nécessairement de longues périodes de disponibilité.

D'autre part, tout comme les sessions de leadership I et II, cette formation se fera à partir du vécu et des expériences de vie des participantes avec des méthodes actives (mises en situation, exercices individuel et de groupe, etc.).

### 4. Déroulement du projet:

L'envergure de ce travail a incité le comité d'encadrement du projet à former un collectif de quatre femmes qui se partagent la tâche. Ce sont Mesdames Hélène Roiron, sociologue et psychologue, Louise Fortin, formatrice d'adultes et spécialisée en lettres, Madeleine Blais, andragogue (pédagogie pour les adultes), et Denise Crête, formatrice d'adultes et spécialisée en sciences de l'éducation.

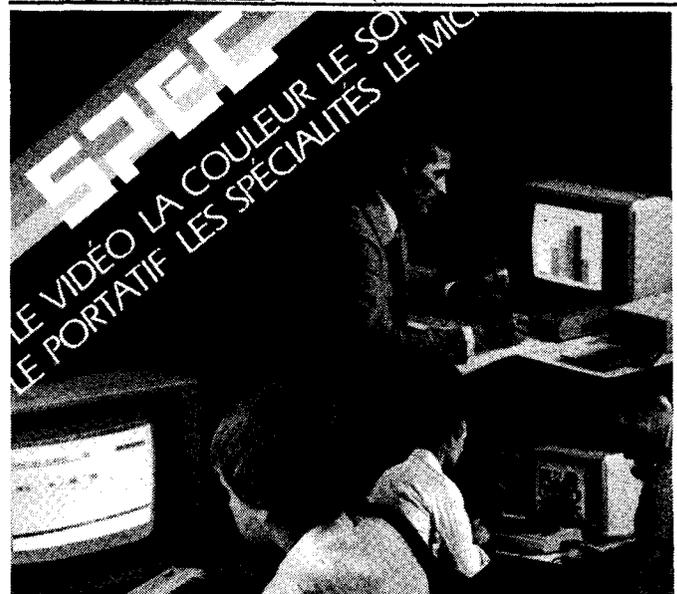
La première étape de ce travail, présentement terminée, était de préparer un plan préliminaire comportant la rédaction des objectifs généraux et particuliers ainsi que des principaux sujets abordés. L'équipe est maintenant engagée dans sa seconde démarche qui consiste à élaborer, découvrir, construire et rassembler les contenus et les activités d'apprentissage.

Dans un troisième temps, le collectif réunira le travail de chacune et verra à compléter le document par une introduction et un guide d'utilisation de cet instrument.

Nous espérons que le tout sera terminé pour le prochain congrès tel que prévu, afin de pouvoir en faire, au moins, une petite expérimentation dans une région avant le début de l'été. De toute façon, nous vous tiendrons au courant du développement de ce projet afin que chacune de vous puissiez en profiter dès septembre 1983.

**Denise Crête, membre  
du Comité provincial d'éducation  
F.F.Q.**

**Denyse B. Rochon, responsable,  
Comité provincial d'éducation.**



Est-ce significatif du "rôle passif" que l'on veut encore faire jouer à la femme dans le domaine de l'informatique et de la microtechnologie?

## Le Cercle des Femmes Journalistes Inc.

C'est en 1951 que des femmes actives, inspirées par mesdames Solange Chapat-Rolland et Laure Hurteau, fondèrent le Cercle des Femmes Journalistes (CFJ). De nos jours, la présidence du conseil de direction du Cercle est assumée de façon dynamique par madame Céline Petit-Martinon, présidente pour 82-83 de cette association membre de la FFQ.

### Membres du Cercle

On compte présentement plus de 225 membres actifs au CFJ dont 125 à Montréal et une centaine d'autres dans la région de l'Outaouais. Ces femmes contrairement à ce qu'on pourrait penser ne sont pas exclusivement journalistes; plusieurs sont des personnes qui exercent de façon principale, et cela depuis au moins six mois, des fonctions connexes au sein d'organismes d'information. Ainsi, pour la **presse écrite ou électronique** l'on dénombre bien sûr des journalistes, mais aussi, des éditorialistes, des secrétaires de rédaction, des rédactrices, des reporters, des chroniqueurs, des réalisatrices, des recherchistes, des commentatrices, des traductrices, des caricaturistes. Quant au domaine des **relations publiques**, ce sont des relationnistes, des attachées de presse, des publicitaires.

### Buts du Cercle

Les principaux objectifs que poursuit le CFJ s'énoncent ainsi:

- Favoriser les relations tant amicales que professionnelles entre les membres qui exercent la profession de journaliste ou autres professions connexes.

- Susciter et encourager les initiatives de nature à concourir au développement et au progrès de la profession, ainsi qu'au perfectionnement et à l'avancement de ceux qui s'y consacrent.

- Effectuer, auprès des orga-

nismes publics, gouvernementaux, professionnels ou autres, toute recommandation jugée utile et concernant le bien-être de la collectivité par des mémoires ou de toute autre façon appropriée.

- Tenir des réunions régulièrement pour entretenir et favoriser les échanges entre les membres et maintenir le statut professionnel à son plus haut niveau.

### Activités

Pour atteindre les buts qu'il s'est fixés, le Cercle des Femmes Journalistes a mis sur pied plusieurs activités, et a été l'instigateur de plusieurs initiatives:

- Le **Bulletin** est l'organe de liaison entre les membres du CFJ; il paraît 3 ou 4 fois par année. Ce bulletin demeure la source officielle de la vie du CFJ. Il contribue à la fois à informer et à détendre. C'est assurément à lire surtout lorsqu'on connaît le talent de ces "femmes du mot juste".

- Grâce à la générosité d'un bienfaiteur, monsieur McDonald Stewart, le Cercle des Femmes Journalistes dispose, pour son secrétariat et ses réunions mensuelles, de locaux situés dans un club privé, rue Sherbrooke. Est-il besoin de souligner que cet accueil chaleureux dont elles font l'objet, constitue un geste des plus appréciés?

- Les **déjeuners-causeries** ont été inaugurés en 1981-82. Une fois par mois, les membres se rencontrent pour manger ensemble et pour entendre l'exposé d'un invité de marque. Parmi les conférenciers de cette année, citons M. Paul Dumont-Frenette, le Dr. Irène Bouvier, Madame Michèle Jean, Madame Alice Parizeau, Madame Annie Girardot et M. Charles Dutoit.

- Le **dîner de Noël** constitue la grande fête du CFJ; à cette occasion le Cercle s'ouvre aux amis (ES) des membres. Cette année Noël avait pour thème

"Sous le soleil du Mexique" et était souligné particulièrement par un "Bal de Têtes".

- Des **soirées thématiques** sont également organisées en collaboration avec les Bureaux de tourisme étranger. Ces soirées se déroulent la plupart du temps dans un restaurant typique du pays hôte. En mai prochain, la soirée sera consacrée au Portugal.

Parmi les autres initiatives très remarquées du CFJ, notons la création du Prix Judith-Jasmin et du Prix Julia-Richer.

### Prix Judith-Jasmin

- Ce prix veut souligner et ce, à travers tout le Canada, le travail remarquable de certaines journalistes de carrière. Il est décerné annuellement et comporte quatre catégories: - les quotidiens - les périodiques - section de la radio - section de la T.V.

### Prix Julia-Richer

- Ce concours est ouvert aux enfants et aux adolescents du Québec, journalistes en herbe. Sur un thème donné, les participants présentent un texte qui sera jugé sur ses qualités stylistiques et sur le bon usage de la langue française. L'objectif visé est de stimuler les jeunes à oeuvrer plus tard dans le domaine du journalisme tout en veillant à maintenir la qualité. Cette année le sujet proposé aux jeunes est "l'informatique" et le (la) gagnant(e) se méritera un micro-ordinateur.

### Première journalistique

Lors de l'entrevue, Madame Céline Petit-Martinon me souligne la fierté du CFJ de pouvoir compter dans ses rangs une des dirigeantes d'un organisme international d'envergure. En effet, madame Lily Tasso, journaliste à la Presse et ex-vice-présidente du CFJ, vient d'être élue présidente de l'**Association Internationale des Journalistes de la Presse Féminine et Familiale** (AIJPF).

C'est la première fois que cette association réservée aux journalistes professionnelles, se donne une présidente résidant à l'extérieur du continent européen. La FFQ se joint au Cercle des Femmes Journalistes pour féliciter madame Tasso et lui souhaiter beaucoup de succès dans ses nouvelles attributions.

### Laure Hurteau

Comment ne pas mentionner que depuis février 1983, les femmes journalistes sont en deuil; Laure Hurteau, une des fondatrices du CFJ les a quittées. Cette femme courageuse, tenace, ouverte aux changements, fut journaliste pendant près de 40 ans à la Presse et elle continua à être active jusqu'à ces dernières années.

Avec vous, femmes journalistes, nous déplorons la perte de cet être qui a marqué non seulement votre champ d'activité mais également celui de milliers d'autres lectrices de ses écrits.

### Cercle des Femmes Journalistes Inc.

4541, Old Orchard

Montréal

H4A 3B8

Tél.: (514) 489-0618

**Céline Mathieu, vice-présidente chargée des relations avec les Associations membres.**



# ASSOCIATIONS-MEMBRES

## La Voix des femmes

### La fête des mères à l'origine

La fête des mères est, à l'origine, une **fête pour la paix**. Ainsi, en 1870, Julia Ward Howe, une américaine, déclarait ce qui suit: *"Debout, toutes les femmes qui avez du coeur, et dites-le fermement: Nous, femmes d'un pays, serons trop soucieuses envers celles d'un autre pays pour permettre que nos fils injurent les leurs. Au nom des femmes et de l'humanité, je demande sérieusement la tenue d'un congrès général de femmes, sans discrimination de nationalité, encourageant l'alliance de nationalités différentes, réglant les questions internationales à l'amicale, le grand intérêt de la Paix."*

Plusieurs groupes de femmes dont la **Voix des Femmes**, ont formé une coalition pour rendre à cette fête sa véritable valeur.

Des activités sont prévues **du 4 au 8 mai** prochain.

Par exemple: Un "kit" d'éducation sur la paix pour les enfants, qui sera accessible à tous les professeurs qui en feront la demande.

Une plantation d'arbre est prévue. L'arbre signifiant la vie.

Le film "Si cette planète vous tiens à coeur", sur la

guerre nucléaire, viens tout juste de remporter le prix du meilleur documentaire à Hollywood. Plusieurs ateliers sur le désarmement y seront présentés.

Un diaporama, préparé par une artiste de chez nous, sur la fête des mères et la paix, sera présenté à la Place Victoria.

Finalement, on demandera à toutes les mères d'écrire au premier ministre Trudeau, lui indiquant que les femmes refusent que le Canada participe à l'essai du missile "Cruise" en Alberta. La fin de semaine se terminera par un grand rassemblement à Ottawa. Les femmes tenteront de former une grande chaîne afin d'entourer le parlement.

Pour plus d'informations, téléphonez à: **Madeleine Smith**

**727-1859**

**Dihanne**

**Ampleman**

**488-0829**

**Membres de la  
Voix des femmes**

## Nous étions au Salon de la Femme

En effet, le Centre d'information et de références pour femmes (CIRF) et le Cercle des femmes journalistes, qui avaient des kiosques au Salon de la Femme du 15 au 24 avril, ont offerts l'hospitalité à la FFQ, afin de nous permettre de diffuser de l'information. Ainsi, le 23 avril, de 10h à 18h, nos représentantes étaient au kiosque du Cercle, et, de 16h à 22h, au kiosque du CIRF. Au milieu de l'après-midi une table ronde sur les pensions a été organisée et animée par Madeleine Dubuc, Sheila Finestone, Ruth Rose-Lysée, Ginette Busque et Denise Marquez.

Nous remercions le CIRF et le Cercle des femmes journalistes de leur hospitalité.



Une trentaine de femmes ont assisté au sketch sur les pensions.



Lise Quevillon et Raymonde Beauchamp se sont occupées du kiosque.



Les animatrices du sketch ont joint l'humour à un réalisme parfois brutal.



## J'ai été pionnière...

C'est avec plaisir que je viens vous entretenir au fil des idées de ma vie professionnelle en tant qu'évaluateur agréé. Eh oui! l'appellation d'"évaluatrice agréée" n'est certes pas encore entrée dans les mœurs même si la consonance est fort acceptable à mon avis. Anecdote plutôt risible, lorsque j'ai pris possession de mon diplôme un certain vendredi de novembre 1980, on pouvait y lire: "Nous certifions que Andrée Desjardins ... est par les présentes ADMIS à l'exercice de la profession. Ainsi, possédant ... IL EST AUTORISÉ dans le respect desdits règlements à pratiquer

comme évaluateur agréé". Il va sans dire que je me suis quelque peu rebellée face à cet état de fait pour le moins équivoque et qui m'avait franchement froissée. Le tout fut toutefois rectifié ... quelque six mois plus tard.

Sans plus de préambule, je me présente. Native de Montréal et au tout début de la trentaine, ma vie est des plus remplies. Enfance et adolescence dorées, j'ai été entourée d'une soeur merveilleuse de quatre ans mon aînée et de parents compréhensifs et attentionnés. J'ai eu l'opportunité de parfaire des études classiques à l'Institut Cardinal-Léger,

chez les soeurs Ste-Anne, à Rosemont. Après avoir obtenu un D.E.C. en sciences de la santé en 1970 au cegep de Rosemont, un heureux hasard a voulu que je me dirige au cegep Dawson, lequel préconisait un stage dans l'entreprise. C'est donc en janvier 1973 que je me retrouve au département d'évaluation de la S.C.H.L. et j'y travaille depuis le mois d'août 1973, donc depuis presque neuf ans maintenant. Spécialiste en immobilier, mes champs d'activités sont vastes: évaluation foncière - expropriation - prêts hypothécaires - assurances - contestation d'évaluation - gains de capital - règlements de succession - et autres. Mon travail consiste essentiellement à formuler une opinion motivée de la valeur d'un bien. En tant qu'évaluateur en chef à la succursale Rive-Sud/Montréal, mes responsabilités se résument au bon fonctionnement d'un département d'évaluation qui se spécialise dans les prêts hypothécaires et qui

se compose de six évaluateurs dont cinq sont des hommes.

J'ai été pionnière en tant que membre féminin au sein du conseil exécutif du Chapitre de Montréal de l'Institut Canadien des Évaluateurs, cela de 1977 à 1979.

Vous me direz qu'étant célibataire tout est sûrement plus simple, mais ce n'est pas toujours le cas. Même en étant plus disponible, mon horaire est contraignant avec mes deux soirs de cours par semaine, mon cours d'équitation anglaise, ma soirée de "racquetball", etc. Même si je n'ai pas d'enfants à la maison, mes activités font que les vingt-quatre heures d'une journée sont insuffisantes et trop vite passées.

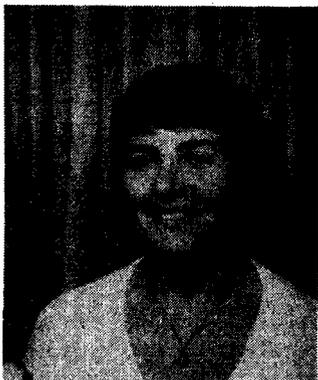
Étant assez individualiste de nature, je dois vous avouer que je ne m'intéresse que de loin au sort des femmes qui se destinent à des postes cadres, mais suffisamment pour les enjoindre à s'affirmer davantage et à avoir confiance en leurs inestimables ressources.

J'ai le sentiment que l'assertion qui veut qu'une femme ait davantage prouvé sa compétence qu'un homme dans un poste équivalent est de moins en moins vraie. Par contre, l'approche de la femme est différente et les hommes ont encore de la difficulté à concéder qu'il en soit ainsi, et que cette approche, si différente soit-elle, soit tout aussi acceptable voire meilleure.

Il n'en demeure pas moins que mes débuts dans une sphère réservée aux mâles ait été assez pénible, mais tout s'y déroule le plus honnêtement du monde; toutefois, on sent toujours un certain cynisme face à leurs rapports avec les femmes dites de carrière, ou seraient-ils misogynes pour la plupart?

Quoiqu'il en soit, j'aime le milieu dans lequel j'oeuvre actuellement même si mon plus cher désir serait de parcourir le monde pendant un an afin de "décompresser", avant de reprendre à nouveau contact avec la réalité d'aujourd'hui et le stress qui l'accompagne. Et c'est la chance que je me souhaite!

**Andrée Desjardins  
E.A.**



## FÉMINISME ET FÉMINITÉ À LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC

Au mois de septembre 1981, alors que je rencontrais pour la première fois les femmes du Conseil régional de Montréal, j'ai employé le mot féministe. L'une d'elle m'a alors conseillée d'éviter d'utiliser ce mot qui, selon elle, avait une connotation négative. Mais laquelle?

Quelques mois plus tard, lorsque le C.R.M. a rencontré Madame Pauline Marois, cette même personne, en me présentant à Madame Nicole Boily, disait: "c'est Géraldine, notre féministe". En 1970, je passais pour être la femme la plus féminine de mon école; à présent j'étais devenue féministe. Ma féminité avait-elle évoluée? N'eut été la connotation négative qu'elle avait auparavant donné au mot féministe, personnellement j'étais porté à croire que "féministe" était plus féminin que "féminin".

Entre-temps, Louise Dandurand du C.R.M. avait mûri un projet d'actualisation du féminisme à la F.F.Q. Un comité ad hoc étant formé, Louise a pu fournir un document de travail autour des thèmes suivants: **féminisme, association et politique**. Ce document reflétait, après plusieurs années d'activités intenses, le besoin d'une remise en question et d'une reformulation de l'orientation féministe des membres de la F.F.Q.

Puis vint le Congrès de mai 1982. Parallèlement à son thème sur la qualité de la vie: source de santé, ce Congrès a mis de l'eau dans le moulin. En

effet, Charlotte Thibault du Conseil provincial avait demandé puis obtenu un atelier sur le féminisme. Or, malgré le temps disponible, l'heure tardive, la fatigue et après une journée bien remplie, l'atelier informel a regroupé près du tiers des participantes au Congrès. Cette participation venait une fois de plus confirmer le bien fondé du **projet d'actualité du féminisme du C.R.M.** C'est à cette occasion qu'a été lancée l'idée d'organiser un **Colloque** sur le sujet et qu'aussitôt 22 femmes se sont inscrites comme volontaires.

A ce Congrès de mai, j'ai rencontré des femmes de Montréal, de Québec, de Sherbrooke, de Thetford Mines, du Lac St-Jean, du Saguenay et même de l'Acadie. J'ai admiré leur "grâce" toute "féminine" et leur "discours" "féministe".

J'avais entendu dire que Madame Thérèse Casgrain, fondatrice de la F.F.Q., s'était toujours défendue d'être féministe et je me suis demandée pourquoi? Alors j'ai posé les questions suivantes, à savoir **pourquoi une femme ne doit pas dire qu'elle était féministe, et quelle différence on faisait entre féminine et féministe?** La conférencière invitée, une digne fille de notre chère et regrettée Thérèse Casgrain, m'a répondu: "Vous, qui êtes ici, savez fort bien ce que c'est que d'être féminine!" Et la salle a applaudi.

La salle se faisant complice, ma question était tout de même demeurée sans réponse. Comme j'étais déterminée à trouver une réponse, j'ai pensé qu'il me serait plus facile de l'obtenir en observant et en écoutant attentivement les femmes de la F.F.Q.

Or, au fur et à mesure que se déroulait le Congrès, j'enten-

dais un discours féministe. Sur le plan familial, social et politique, ces femmes se situaient pour la plupart à la fine pointe du mouvement féministe. Leurs attitudes, leurs gestes, leurs paroles et leurs actions témoignaient d'une **détermination évidente à améliorer leur condition de femme** et ceci autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer. Autant leur appartenance à l'association signifiait une implication féministe, autant leur participation au Congrès constituait un pas de plus. Pourquoi alors le qualificatif féministe leur faisait-il si peur?

J'ai cru bon finalement de consulter le Petit Larousse. J'ai lu, d'une part que "féminin, e" est un adjectif pour qualifier: 1) ce qui appartient aux femmes, ainsi la "grâce" est féminine, et 2) ce qui tient de la femme, comme une "voix" féminine. D'autre part, le mot "féministe" est le nom ou l'adjectif servant à désigner un "partisan du féminisme" lequel "féminisme" est défini comme la "tendance à améliorer la situation de la femme dans la société, à étendre ses droits, etc". Qu'y a-t-il alors de dichotomique entre féminisme et féminité? La seule chose qui a retenu mon attention c'est le genre donné au mot "féministe". En effet, les partisans du féminisme sont plutôt rares!

C'est peut-être ici que finalement je trouve réponse à ma question. Les femmes n'acceptent pas d'être identifiées à l'homme et elles ont tout à fait raison. La féministe est une femme et elle veut le rester tout en cheminant vers son autonomie. La preuve en est qu'au Congrès de la F.F.Q., je n'ai rencontré que des femmes — soit un merveilleux mélange de "grâce", de "parole", de "ten-

dance à améliorer la situation de la femme", composé de moins jeunes et de jeunes que j'aurais souhaité voir plus nombreuses. **Aucun féministe ne s'est manifesté!** Il m'apparaît désormais que ce ne sont pas tellement les femmes mais les hommes qui tentent de nous diviser, en voulant nous faire croire qu'il y a une différence entre "féministe" et "féminine". Qui sait s'ils n'ont pas peur, écrivait Aline Charest, que notre clitoris ne soit un "embryon d'organe mâle", lequel en forçant, pourrait s'allonger et "rimer avec pénis". (Voir: la Petite Presse, nov. 1981). Cependant, il existe bien des façons de castrer une femme, l'ablation physique n'a rien de comparable à la mutilation psychologique! Si le terme féministe désigne un partisan et non pas une partisane du féminisme c'est que le Petit Larousse véhicule toujours fidèlement la **tendance de la culture des hommes à masculiniser la réflexion, l'analyse et l'action**.

Je suis persuadée à présent que derrière toute féministe se trouve une femme et que cette femme n'est fondamentalement pas différente de la féminine. Il est temps pour nous de le reconnaître, de retrouver cette femme qui est en chacune de nous et surtout de **nous regrouper en force!** Saluez-vous que nous sommes au moins 3½ millions de Québécoises. L'heure est peut-être venue de nous parler! Que diriez-vous d'un Colloque sur le féminisme à la F.F.Q.? Féminellement vôtre,

**Géraldine Drapeau, F.F.Q./C.R.M.**

(Ce texte est paru également dans **Lettrés au Devoir**, tirage du jeudi le 20 mai 1982.)

## La fédération des dames d'Acadie

Shediac, Bouctouche, Shipagan, Dalhousie! Ces noms évocateurs vous rappellent peut-être vos dernières vacances en terre acadienne ou encore les magnifiques chansons d'Edith Butler. Vous avez l'impression de débiter la lecture d'un récit de voyage et c'est un peu vrai ma foi puisque cette chronique consacrée à nos associations membres, nous conduira cette fois vers la province voisine afin de faire connaissance avec un organisme, tout récemment affilié à la FFQ, à savoir la Fédération des Dames d'Acadie (FDA).

C'est ainsi que de Frédéricton à Campbellton, les femmes acadiennes s'organisent. Plus de mille femmes de toutes les régions de la province du Nouveau-Brunswick partagent dorénavant la même devise "S'aider, s'unir et grandir".

De fait, le Cercle des Dames d'Acadie a été fondé à Campbellton, en 1968. Conscientes d'une communauté d'intérêts, un groupe de femmes francophones trouvait ainsi le moyen d'exprimer leurs opinions et de travailler à la défense de leurs droits.

En 1974, une association provinciale était fondée et réunissait alors les Cercles de Campbellton, Bathurst, Moncton et Caraquet. Cette association provinciale reçut sa charte civile en 1978, sous le nom "Fédération des Dames d'Acadie". On dénombre aujourd'hui dix-neuf Cercles des Dames d'Acadie regroupés dans cette Fédération des Dames d'Acadie. Les deux derniers cercles à joindre le mouvement furent ceux du Madawaska et du Néguaac.

### Buts

Les objectifs poursuivis par la FDA s'énoncent ainsi:

- permettre aux femmes de se perfectionner et de se rendre utiles à la société;
- promouvoir et défendre leurs valeurs culturelles et linguistiques;
- coopérer à des projets en vue de la promotion de la femme et à l'amélioration de la société;
- préparer la femme à assumer des responsabilités au sein de la collectivité.

### Activités et réalisations

Depuis trois ans, la Fédération des Dames d'Acadie est dirigée par madame Jeannette Pelletier. Celle-ci, afin d'assurer plus de services aux membres, a mis sur pied un bureau permanent sous la gestion d'une coordonnatrice. Tous les trois mois, les membres reçoivent un bulletin d'information "LE MATALU". Des cours de formation portant sur le leadership, la vie associative, les relations de presse sont organisés et offerts aux membres et à d'autres organismes féminins. Participations, interventions, présentations de mémoires sont des activités régulières de la FDA. Fait à souligner, une recherche sur l'engagement des femmes en Acadie a permis de publier récemment un livre intitulé "Silhouettes Acadiennes".

### Action- L'adolescente

"Dans nos regroupements de femmes, on ne se préoccupe pas assez des adolescentes, nous dit Jeannette Pelletier. Pour pallier à cette lacune, nous avons décidé cette année de sensibiliser les jeunes filles aux rôles d'interventions qu'elles auront à jouer socialement. Chaque Cercle des Dames a donc

conçu et réalisé une activité spécifique en regard de cet objectif."

### Affiliations

En plus d'être membre depuis le printemps 1982 de la FFQ, la Fédération des Dames d'Acadie participe à la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick et à la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises. Il convient ici de mentionner que madame Jacqueline Colette, ex-présidente de la FDA, vient d'être nommée présidente nationale de la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises, à Ottawa. Cet honneur rejait sur toutes les femmes acadiennes et fait ressortir leur dynamisme.

C'est donc avec enthousiasme que nous souhaitons la bienvenue à ce nouvel organisme au sein de la FFQ. "Je crois que nous avons beaucoup de préoccupations communes, me disait madame Pelletier lorsque je lui demande de préciser les raisons de leur affiliation à la FFQ. "La solidarité féminine entre les femmes francophones me semble de première importance. Il faut s'efforcer d'éviter le double emploi de nos ressources humaines; nous pouvons tellement partager sur tous les plans. Ne serait-il pas souhaitable que des voyage-échanges entre les femmes du Québec et du Nouveau-Brunswick s'organisent prochainement?" L'idée se révèle intéressante, n'est-ce pas?

Fédération des Dames d'Acadie du Nouveau-Brunswick  
Casier postal 488  
12 B Roseberry  
Campbellton  
Nouveau-Brunswick  
E3N 3G9  
Tél.: 1-506-753-3722

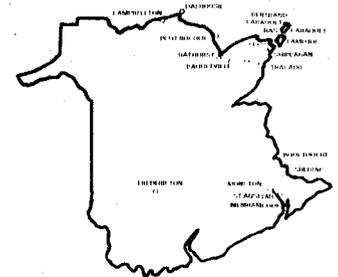
### Agenda

Vous êtes invitées chaleureusement au congrès de la Fédération des Dames d'Acadie, les 22, 23, et 24 octobre 1982 à Bathurst. Le thème choisi: **Vivre pleinement.**

J'attends vos communiqués!

**Céline Mathieu**  
vice-présidente  
790 Mayrand # 6  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 2V2

1 Disponible au secrétariat de la FDA



Cercles des Dames d'Acadie





La magnétothèque est un service gratuit destiné aux "handicapés de l'imprimerie" (calque de l'expression anglaise "print handicapped" qui signifie: toute personne incapable de lire l'imprimé ordinaire, qu'elle soit handicapée visuelle ou motrice) qui a pris naissance en 1976 à Montréal. André Hamel, l'actuel président — un handicapé visuel qui avait réussi à terminer ses études universitaires grâce au service américain "Recording for the blind" — en fut un des principaux fondateurs. La Magnétothèque a utilisé la technologie américaine, sur des bases plus modestes, en essayant de ne pas reproduire les mêmes erreurs et en offrant à sa clientèle des **livres parlés en français**, ce qui constitue une première en Amérique du Nord.

Les handicapés de l'imprimerie qui désirent se prévaloir de ce service n'ont qu'à en faire la demande à la magnétothèque, en prenant soin de joindre une attestation médicale à leur envoi. Une fois qu'un usager est inscrit en bonne et due forme, il peut se procurer tous les livres parlés dont il a besoin pour poursuivre ses études, parfaire sa culture personnelle ou simplement se distraire.

La procédure à suivre s'avère fort simple. Dans un premier temps, l'usager téléphone à la bibliothécaire pour lui communiquer ses exigences. Fait important à noter, contrairement à une bibliothèque ordinaire qui fait son choix de livres sans trop tenir compte des besoins ou des goûts de ses clients, la Magnétothèque

## Lire n'est pas un luxe mais un droit aussi pour les aveugles

que n'enregistre que les livres soumis par ses usagers. La bibliothécaire, Sharon Pison, consulte le fichier pour vérifier si elle a le livre en question. Depuis sa fondation, la Magnétothèque a accumulé et conservé environ 2,000 titres sur bandes-maîtresses 4 pistes dans sa banque de livres-parlées, soit plus de 10,000 heures d'enregistrement. Si le livre s'y trouve, un technicien se chargera de faire un (ou plusieurs) duplicata de la bande-maîtresse sur cassettes 4 pistes. Grâce à une technologie de pointe, on peut reproduire 4 heures d'enregistrement en seulement 7 minutes et demie.

Pour obtenir plus facilement des maisons d'édition le droit d'enregistrer des livres, sans s'acquitter des droits d'auteur, la Magnétothèque enregistre sur des cassettes 4 pistes et à une vitesse différente des magnétophones commerciaux. On imagine bien que si les livres étaient enregistrés sur des cassettes ordinaires, les maisons d'édition ne donneraient pas si facilement leur accord. Les usagers doivent donc se procurer un magnétophone portatif et modifié, conçu spécialement à cette fin. Les handicapés visuels de 0 à 35 ans peuvent obtenir gratuitement le magnétophone par la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Quant aux autres bénéficiaires, ils peuvent se le procurer à coût modique, grâce à la collaboration d'associations, telle l'Office des personnes handicapées du Québec.

Une fois les cassettes reproduites, elles seront postées à l'utilisateur. Si le livre ne figure pas au fichier, la bibliothécaire demandera au bénéficiaire de lui faire parvenir deux exemplaires du livre imprimé (dont un sera remboursé à la fin de la séance d'enregistrement) et veillera à ce que le livre soit enregistré dans les plus brefs

délais. Dépendant du type de livre (mathématique, droit, géographie, histoire, cours de langues, littérature, etc.) un ou plusieurs bénévoles travailleront à sa réalisation, dans un des sept studios professionnels d'enregistrement situés au 1030 rue Cherrier à Montréal. Dès qu'une cassette sera parachevée l'usager la recevra par le retour du courrier et ainsi de suite jusqu'à ce que le livre soit complété (ce qui peut représenter en moyenne de 4 à 8 cassettes, selon le volume du livre). Cet organisme s'est donné comme priorité de **répondre aux besoins des étudiants et des professeurs en premier lieu**; pour cette raison un bénéficiaire peut emprunter un livre-parlé sur une période pouvant aller jusqu'à un an et même plus s'il en fait la demande par écrit.

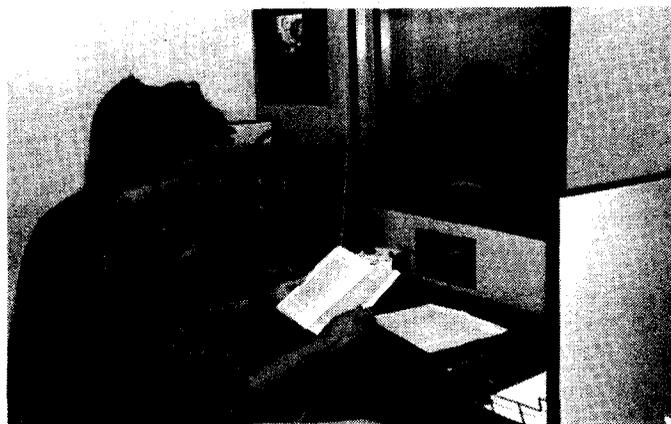
A Montréal, il y a actuellement 1,500 utilisateurs de ce service, sur une possibilité de 40,000 à 225,000, et ce au **Québec seulement**. La Magnétothèque est un **organisme à but non lucratif qui fonctionne presque exclusivement grâce à l'appui du public, avec sa Campagne de souscription annuelle**. Elle peut parfois compter sur les argents fournis par divers contrats, notamment ceux du ministère de l'Éducation, pour enregistrer certains documents destinés à des étudiants

aveugles; ou encore quelques contrats commerciaux, pour l'enregistrement de brochures d'intérêt général. Mais vu la conjoncture économique actuelle, la fréquence de ces contrats se fait de plus en plus rare.

A part une dizaine d'employés permanents (une main d'oeuvre mobile, la plupart du temps subventionnée par des projets gouvernementaux d'aide au travail), la Magnétothèque peut compter sur le dynamisme et le professionnalisme de **plus de 500 bénévoles**. Toute personne qui désire devenir bénévole doit suivre un entraînement de 10 heures pour se familiariser avec la technique d'enregistrement, puis passer un "test de voix"; seuls seront gardés ceux ayant une voix agréable et qui lisent sans trop commettre d'erreurs. A la Magnétothèque on fonctionne selon la méthode du "monitoring", c'est à dire que pendant qu'une personne lit le texte (lecteur), l'autre bénévole s'assure, avec une copie du texte imprimé en main, que le texte est bien verbalisé (moniteur) (photo ci-jointe). Dès qu'une erreur se glisse on arrête l'enregistrement, on corrige et on recommence.

En avril 1981, la Magnétothèques s'est vue attribuée le **Prix annuel Desjardins**, qui représentait une somme de

Suite à la p.16



## Bien se nourrir, par tout le corps

Le mois de mars 1982 a été consacré **mois de nutrition**. Les informations n'ont pas manqué: suppléments de journaux entièrement consacrés au sujet (La Presse, mars 2-6, 1982, par exemple), reportages, pamphlets. Depuis quelques années déjà, de gros efforts de la part des diététiciens et des journalistes spécialisées ont été faits pour éduquer la population à l'activité primordiale de la vie: manger.

Nous avons appris que nous ne mangeons pas seulement pour satisfaire un besoin naturel mais souvent pour compenser certaines frustrations, que le problème concerne aussi bien les minces que les gros, et que les trois quarts de nos maladies proviennent de notre désordre alimentaire. La chose est assez grave pour que les gouvernements commencent à s'en mêler.

Mais faut-il que nous nous soyons éloignés à ce point de notre corps pour ne plus **savoir choisir, d'instinct**, comme l'animal non domestiqué, les aliments indispensables à notre bon fonctionnement? Nous prenons donc de plus en plus conscience de nos erreurs: nous mangeons trop, mal, trop gras, trop sucré, trop salé. Le remède universel: manger moins, manger mieux. Toute une littérature largement distribuée nous explique, de façon parfois contradictoire, ce "moins" et ce "mieux". Mais comment être à l'aise dans notre monde de paradoxe? À moins d'être acculé au pied du mur ("la bouffe ou la vie"), comment résister stoïquement à tout ce qui nous pousse, sans cesse, à consommer? Des étalages-appâts des supermarchés aux publicités de la télévision soigneusement présentées, nous sommes sans cesse sollicités. Même conscients du problème, qui de nous peut prétendre suivre

les règles d'une bonne diététique à la lettre?

La solution au "mal"? L'équilibre: "de la mesure en toute chose", ni trop, ni trop peu. Et avec décontraction, car l'obsession de la bouffe prise dans le sens du contrôle rigide est autant source de déséquilibre que prise dans celui de la compensation affective.

Mais suffit-il de lier la santé à la nutrition pour échapper à la maladie? N'est-ce pas là réduire en une formule expéditive un phénomène plus complexe? Car manger bien ou manger mal est-ce seulement avaler telle ou telle sorte d'aliment? N'est-ce pas aussi manger trop vite, en pensant à autre chose, sans attention, sans VRAI plaisir?

Nous vivons dans un monde où nos sens fonctionnent de plus en plus au ralenti ou sans qu'on leur accorde la moindre écoute. Il nous faut des images-chocs, des émotions-chocs, beaucoup de décibels pour être atteints. Nos véritables seuils de tolérance sont largement dépassés, et seule une réaction violente de notre organisme peut nous secouer. Souvent trop tard, quand la maladie est là. Parce que seul l'excès a pu nous satisfaire. Élevés dans un monde de surconsommation, les surplus ont atrophié nos vraies sensations. Nous commençons à peine à parler un peu plus de **qualité de vie, un peu moins de quantité de choses à posséder**.

Ce que cela a à voir avec la santé? Beaucoup. En nous bourrant intérieurement et extérieurement, **nous avons perdu de vue notre corps**. Quelquefois même, il gêne: alors il ne s'agit pas de lui faire plaisir mais surtout de le faire taire. Nous n'avons même plus le temps de nous faire arrêter par une grippe: le corps ne suit pas, on est debout quand même.

Nous en sommes venus à

nous faire une idée de notre corps en-dehors de nous. Notre intelligence s'est développée non pas en symbiose avec lui mais désolidarisée de lui. Nous sommes les champions de l'abstraction, des formules, des statistiques. Nous nous envisageons trop souvent comme des machines qu'on doit soigner (réparer) pièce par pièce. Mais **nous nous traitons moins bien que nos voitures**. On nous a assez répété que nos sens sont trompeurs, alors pourquoi s'y fier plus qu'à notre raisonnement? Pourtant nous ne sommes pas seulement par ce que nous pensons mais aussi, et surtout, par ce que nous voyons, nous entendons, nous sentons, nous goûtons, nous touchons. L'équilibre, donc la santé, passe par l'épanouissement de tout notre être. Par l'attention. Ainsi goûter, c'est se concentrer sur ce qui est dans notre assiette plutôt que sur ce qui se déroule sur l'écran de télévision. C'est ne pas gâcher par une argumentation serrée, à table, cet acte de plaisir. Sentir, c'est aussi bien **jouir des bonnes odeurs** qu'être plus conscients de l'agression quotidienne que nous subissons par la pollution et, surtout, riposter. Entendre, c'est apprécier des sons agréables mais aussi refuser de se laisser imposer trop de bruit. Le toucher est à réapprendre. Des années de trop bonne éducation nous l'ont rendu suspect: "Faut pas toucher!" On a oublié trop longtemps que c'est par ce sens que le bébé prend d'abord contact avec la vie et que, privé de caresses, il dépérit. Nous, adultes, nous compensons, en mangeant, par exemple! Quant à la vue, combien d'entre nous, qu'on dit pourtant essentiellement visuels prennent le temps de regarder des détails rien que pour **le plaisir des yeux?**

Un être attentif à lui-même et

à ce qui l'entoure est un être qui s'épanouit. **Aiguillons nos sens pour étendre le champ de nos perceptions**. Éveillons notre corps. Un corps en éveil est un corps qui réagit, qui a des réflexes prompts et qui est mieux armé pour lutter. Soyons conscients du fait que la santé est la résultante de plusieurs éléments. Bien se nourrir, certes, mais par tout le corps.

Lillane Blanc





En 1982, trois femmes – la mère, Emilie, et ses deux filles, Eléonore et Marthe –, issues d'une famille aristocratique de province, se voient obligées du jour au lendemain de quitter leur château de Saint-Savin en Normandie pour éviter le scandale. Raison? Marthe, âgée de vingt ans, est enceinte (et, de surcroît, du fermier!). C'est le début d'une errance volontaire qui durera dix ans et d'une volumineuse correspondance entre Emilie, baronne de Montbourg, et son frère, Charles de Cerilly, Marthe - son oncle - Henri, fils de Charles - Eléonore - les servantes et hommes de la loi, mais aussi entre divers membres de la famille pour lesquels l'affaire aura des conséquences graves jusqu'à son dénouement.

#### Une certaine bourgeoisie de province

Ces lettres, collectées par un descendant de la famille, parlent d'abord de la France de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle: elles tracent un portrait pas toujours reluisant d'une certaine bourgeoisie décadente menée par des intérêts d'argent et des principes rigides de conduite, inévitablement à la merci du prolétariat qui essaie de s'approprier leur pouvoir par le chantage; surtout elles relatent le quotidien de l'époque, la maladie, toujours présente, qui finit par faucher les vies dans la fleur de l'âge, le mariage, coup de dé et institution toute-puissante dans lequel le mari est seigneur et maître (on suit avec horreur les mauvais traitements que Robert Caron d'Aillot fera subir à Marthe après qu'elle l'aura épousé,

## Une jeune fille peu rangée

menaces de mort, chantage et coups qu'elle endurera stoïquement ou masochistement durant trois ans avant de fuir à nouveau); de façon plus anecdotique, la nourriture et les prix des denrées, les remèdes, souvent farfelus, pour soulager les maladies, comment faire du cidre et jusqu'à la description franche d'Émilie à sa fille d'un instrument pour remédier aux descentes de la matrice: "Ma chère Marthe, sais-tu ce que c'est qu'un pessaire?... c'est un gros anneau d'os, un instrument de supplice qu'on introduit dans le corps et que tu ne pourras pas supporter. Tu en aurais des crises de nerfs, peut-être le tétanos! (134)

#### Marthe l'"hystérique"

Mais ces lettres, essentiellement, nous révèlent une personnalité fort complexe et qui demeurera une énigme jusqu'à la fin: c'est Marthe, jeune femme qui aurait été élevée trop librement par sa mère, dit-on, et dont la famille reproche la conduite "hystérique". "Savais-tu que le propre de l'hystérie est que les désirs ne peuvent jamais arriver à la vraie jouissance, à l'assouvissement? C'est le désir toujours en l'air avec intermittence de crises. Quelle terrible maladie", écrit Charles à son fils le 19 février 1899. Et: "Nous avons affaire à une hystérique inconsciente et une folle et menteuse comme toute l'espèce." (p. 294). Malgré les réticences de son frère à croire les malheurs maritaux de Marthe, Emilie, femme de tête et mère avant tout – "Car le sentiment est ou n'est pas", dit-elle, en p. 240 –, défendra avec acharnement sa fille contre les mauvais procédés de son gendre qui l'accusera, entre autres, d'adultère avec un paysan, et s'occupera de

toutes les démarches du divorce, malgré la désapprobation de la famille. Cependant l'amour maternel n'est pas aveugle: "En attendant, l'indignité du caractère de Marthe devient si visible pour nous, que si elle ne veut pas aider à la sauver elle-même, il faudra bien se résoudre à l'abandonner au sort qu'elle se fait. Mon Dieu, quelle pénible fille, et qu'elle répond mal à toutes les bontés, à tout le dévouement que nous avons eus pour elle..." (p. 148). Avec une énergie peu commune, Emilie ne manque pas de dénoncer aussi l'injustice faite aux femmes: "Maintenant les médecins jouent trop facilement de la vie des femmes...", et plus loin: "Tu vois qu'il n'est pas difficile à un homme de faire rentrer leurs griffes, tandis qu'ils font les méchants vis-à-vis des femmes." (p. 241).

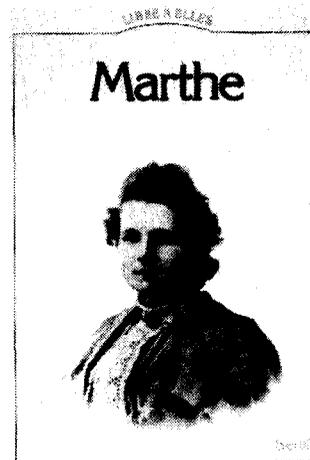
#### Qui était Marthe?

Mais qui était cette Marthe qui fit couler tant d'encre, souleva tant de conflits, suscita tant de rancœur et de passion? Fut-elle une enfant rebelle à l'autorité du clan? Une épouse faible envers son mari qu'elle disait aimer malgré tout? Une fille brutale et ingrate pour les siens? Ou rusée, comme le prétendait son oncle? Était-elle une victime de son tempérament trop libre et de ses ardeurs "trop modernes" pour l'époque? Ou simplement une malade congénitale dont le "sang était vicié" par l'infection syphilitique du père? Marthe mentait-elle vraiment pour tromper son entourage, ou était-elle une inconsciente que la vie avait éprouvée avant le temps? Le doute plane, et demeure.

Pour se justifier, des mots, de courtes et rares lettres, parfois exaltées et trop dures pour elle-même, parfois si anodines

qu'on est surpris qu'elles aient été écrites de la même main. "Je n'aime pas Robert, écrit-elle un peu avant sa rupture, mais je veux à force de tendresse le ramener à Dieu, faire comme toi, ma sainte Mère, afin qu'un jour nous allions au ciel ensemble si faire se peut. Je mène une vie de martyr mais qu'importe si le résultat est bon." (p. 201). Sur ses goûts: "...sa femme est une magnifique poupée qui serait bien placée à l'Exposition... Tu sais que j'aime mieux une bonne arme que les plus belles parures du monde." (p. 313). Et si Marthe avait eu simplement la sensibilité d'une âme artistique qui s'ignora jusqu'à la fin? "Je me suis remise à la peinture, ma main souffrant moins de la goutte. C'est un agréable passe-temps, et bien que je ne sois pas une artiste, je suis contente de mes œuvres." (p. 320).

Elle mourra le 25 mai 1902 à peine âgée de 30 ans, laissant une partie de sa fortune à sa dame de compagnie et le reste à son cousin Henri de Cerilly. Rien pour les Montbourg. **MARTHE**, les Éditions du Seuil, 350 pages, 18,95\$



## AMWAY: DES CASSETTES BIEN MISOGYNES!

Par un bel après-midi d'avril, une amie m'invite à un souper et à un défilé de mode au Hyatt pour le soir même. Pourquoi pas, après tout? Elle me dit en passant que la soirée était organisée par Amway. Comme je n'avais encore jamais eu l'occasion d'admirer "de visu" un tel étalage du dernier cri dans le "prêt-à-porter", ça risquait d'être intéressant. Ce le fut, au-delà de toutes mes espérances, oserais-je ajouter.

Le clou de la soirée a sans nul doute été le remarquable témoignage d'un "distributeur" qui a confié à l'auditoire, composé d'environ 500 femmes, l'extraordinaire évolution qui a été la sienne depuis son entrée dans le "commerce" Amway. Au début, comme plusieurs femmes d'ailleurs, elle réagissait mal lorsqu'on lui parlait d'être soumise. Mais attention, lorsqu'il s'agit d'être soumise à son mari, là, ça vaut la peine d'y penser!

Grâce aux judicieux conseils des cassettes Amway et à l'inaltérable soutien de son mari qui est un être logique, notre conférencière a appris à devenir "positif". Alors qu'au départ, elle maugréait quand les clients téléphonaient à l'heure du souper, son mari lui a fait prendre conscience que tout le monde ne soupe pas à la même heure. C'est évident, il s'agissait d'y penser! Tout au long de sa métamorphose qui la menait inéluctablement à devenir plus "positif", notre conférencière a compris qu'il ne convenait pas d'être en désaccord avec son mari sur sa façon de mener le "commerce". Après tout, son

mari n'était-il pas ce qu'il y avait de plus important dans sa vie?... et le plus important dans la vie de son mari, n'était-ce pas la "business"? ce qui, tout compte fait, était à son avantage à elle. Afin de mettre toutes les chances de leur côté, elle écoute maintenant assiduellement les cassettes Amway.

Parce qu'elle a su devenir "positif" et s'améliorer, son mari travaille aujourd'hui à temps complet pour le "commerce" Amway alors qu'auparavant, elle ne le voyait que le soir et les fins de semaine. C'est appréciable surtout, comme le faisait remarquer une autre conférencière, que quand on épouse un homme, ce n'est pas pour l'avoir "part time".

Cette soirée fut, somme toute, particulièrement stimulante, remplie de découvertes et très enrichissante pour une femme qui, malheureusement, nage encore en plein négativisme, faute d'avoir eu le privilège d'écouter les cassettes Amway.

Louise Desjardins

• • •

## EN PRENANT UN CAFÉ...

Vendredi Saint, près du Terminus Voyageur, je suis allée prendre "soupe, pain, beigne, café". Face à moi, deux bancs plus loin, une jeune femme me regarde, me dévisage plus exactement. Intriguée je continue à manger ma soupe. Elle se lève d'un pas incertain, se dirige droit vers moi, arrête et me demande 1,00\$. Je réponds non et lui dit de s'asseoir à ma table. Bouche bée elle accepte. Je lui offre de prendre une bonne soupe chaude, elle refuse, n'a pas faim, car elle vient tout juste de prendre un café, dit-elle. Natiye de Magog,

elle a 29 ans, se drogue depuis l'âge de 18 ans, a fait de la prostitution pendant 2 ans, la cocaïne ça coûte cher! "Elle est allée jusque là". Gelée jusqu'aux os ou tout simplement désespérée (les deux donnent parfois le même air), l'air hagard, elle avoue avoir terminé un programme d'un an HIER au "Portage". Elle ne veut plus se droguer ni se prostituer, mais ne peut retourner chez ses parents qui la rejettent à cause de la drogue. Cette histoire est-elle vraie, est-elle fausse? ce n'est pas à moi de juger. Je lui ai donné un dollar, puis elle est partie.

Rollande Guay

• • •

## Des femmes en publicité

Trois agences de publicité internationales qui ont un bureau à Montréal sont présentement dirigées par des femmes. Ce sont: Denyse Maheux, p.d.g. de Gordon, Hill Advertising de Toronto (Mme Maheux nous avait offert son témoignage dans le numéro de novembre 1981 de la Petite Presse); Madeleine Saint-Jacques, présidente de Young et Rubicam; et, tout dernièrement, Sylvie Demogeot, nommée directrice générale de J. Walter Thompson.

• • •

## Pour réussir à parler en groupe et en public

Vient de paraître à le Jour, éditeur, un ouvrage fort utile, un outil de travail personnel destiné à chacun et chacune de nous, qui avons déjà connu ce que c'est que d'avoir le trac de parler en public et qui ne voulons plus jamais revivre cette pénible expérience.

Ecrit par Michèle Brien, ex-vice-présidente aux Communications à la FFQ, **Parlez pour qu'on vous écoute** se divise en 16 chapitres dont voici quelques titres: **Votre image, Votre auditoire, Quel est le sujet de votre présentation, Répétez votre discours, Au moment de parler,...** conférence de presse, **Parler à la radio, Passer à la télévision, Rencontrer les journalistes, Programme de formation en communication verbale.**

OUI vous pouvez faire bonne impression et devenir UNE PERSONNE QU'ON REMARQUE, parce que vous savez vous exprimer en groupe et en public.

PARLEZ POUR QU'ON VOUS ÉCOUTE vous donne des dizaines et des dizaines de moyens bien concrets pour réussir professionnellement et socialement.

Sachez parler pour informer, divertir, convaincre ou persuader, capter et soutenir l'attention, projeter une image de confiance.

Rédigez de bons textes: introduction dynamique, exemples et anecdotes colorés, conclusion efficace.

Présentez un invité ou un prix en toute aisance et en toutes circonstances. **Profitez-en quand la parole est à vous!**

**Parlez pour qu'on vous écoute**, Michèle Brien, le Jour, éditeur, 166 pages, 7,95 \$.

## DÉMÉRITAS-ÉMÉRITAS

Plus de 300 personnes assistaient à la conférence de presse le 3 juin dernier, à l'Institut Simone de Beauvoir pour la remise du prix DÉMÉRITAS-ÉMÉRITAS.

Le prix DÉMÉRITAS 1982, pour la publicité la plus sexiste, fut attribué à une annonce télévisée pour le soutien-gorge et la gaine PLAYTEX. L'annonce met en scène un mari qui, d'un air de propriétaire, se déclare fier de sa femme, parce que PLAYTEX met en valeur sa poitrine et lui amincit la taille.

Le prix positif ÉMÉRITAS fut remporté (ex-aequo) par deux annonces télévisées: LA PARISIENNE, montrant un homme faisant le lavage avec l'assouplisseur tandis que sa femme reconduit leur enfant au hockey. Deux cent cinquante (250) votes ont été enregistrés pour cette seule publicité. La deuxième publicité télévisée ira à l'annonce pour les macarons KRAFT, montrant une famille collaborant à la préparation du repas familial. Le père, fait cuire les mets tandis qu'un des garçons fait le service et que les autres membres de la famille dressent la table.

Le concours DÉMÉRITAS-ÉMÉRITAS 1982 a remporté un franc succès: 2,140 votes pour le Prix Démérites, soit près de 500 votes de plus qu'en 1981. Quant au Prix Émérites, lancé pour la première fois cette année, il a suscité 730 participations.

Quatre mentions de mérite ont été décernées: COOP, montrant un nombre égal d'hommes et de femmes faisant l'épicerie; le poulet KENTUCKY soulignant la présence d'une fille au sein d'une équipe de hockey; l'isolant STYROFOAM, montrant une femme accomplissant des travaux de bricolage; MATCHBOX, une annonce imprimée, présentant une fillette et un garçonnet comme "les ingénieurs du tas de sable".

En tout, pas moins de vingt-cinq (25) annonces télévisées



Le nouveau Conseil d'Administration pour 1982-83, de gauche à droite, la rangée en avant: Louise Lamothe, Anne Adams, Ginette Busque, Yolande Lesage, Huguette Lapointe-Roy, Micheline Provencher; deuxième rangée: Gabrielle Dumais, Denyse Rochon, Louise Piché, Lucille Roy, Huguette O'Neil, Charlotte Thibault, Pierrette Cambron et Dorothee Ste-Marie-Lorrain.

ont été jugées comme "positives" et "brisant les stéréotypes sexistes" par le public.

Cinq (5) mentions de mérite ont été décernées: DUNLOP, pour leur calendrier montrant, entre autres, une femme nue écartelée entre deux roues de moto; la COMPAGNIE PIEDMONT, pour la présence d'une "pin-up" dans une publication consacrée à la machinerie lourde, "pin-up" accompagnée de la mention: "Notre matériel usagé a très belle apparence..."; BURLINGTON, pour le bas-culotte WHISPER, panneau réclame dans le métro montrant une jeune femme le postérieur à l'air; la COMPAGNIE NBS, pour un dépliant "gag publicitaire", qui proquo entre une jeune secrétaire et sa "castonguette", les traitant toutes deux de "jolie, automatique, efficace, rapide, silen-

cieuse"; et, enfin, la BOUCHE-RIE PIERRE de Verdun, qui diffuse l'image d'une femme nue sur laquelle sont indiquées les coupes de viande. Les Verdunoises ont protesté d'une façon véhémentement contre cette publicité. BRAVO!

Il reste à souhaiter que, grâce à vous, le concours DÉMÉRITAS-ÉMÉRITAS se répète l'an prochain. Continuons d'être vigilantes, et faites-nous parvenir vos commentaires et vos plaintes.

Stella C. Baudot,  
Responsable,  
Comité sur les stéréotypes-  
sexistes déléguée au  
Conseil du statut de la  
femme, membre du comité  
consultatif sur les stéréotypes  
sexistes du Conseil  
des Normes, membre du  
groupe de travail sur les stéréotypes  
sexistes du  
C.R.T.C.



Le 31 janvier dernier, Huguette Lapointe-Roy, présidente de la FFQ, rendait visite au Conseil régional du Saguenay ici réuni; de gauche à droite et à la suite: Danielle Sénécal, Michelle Brassard, Claire Fève, Louise Lambert, Huguette Lapointe-Roy, Régine Hamelin, Antoinette Dubé, Marthe Vaillancourt.

## Suite de la p.12

10 000\$. En accordant cette bourse, le jury a voulu souligner "l'esprit d'initiative, l'audace et la ténacité des promoteurs du projet". La Magnétothèque a employé une bonne partie de cette bourse à la formation d'un nouveau studio d'enregistrement, situé à Ste-Foy, en banlieue de Québec.

La Magnétothèque lançait, en septembre 1981, un numéro pilote d'un magazine-cassette. Devant l'immense succès obtenu par ce numéro, les dirigeants décidèrent de poursuivre l'expérience. Depuis le mois d'octobre, les handicapés de l'imprimé peuvent s'abonner à ce service au coût symbolique de \$ par an (à raison d'un numéro par mois). On retrouve sur ces bandes de 60 minutes, des articles sur divers sujets d'intérêt général (sport, sexualité, capsules scientifiques, services à la communauté, recettes de cuisine, etc.). Le magazine-cassette offre une information différente des livres-parlés, plus légère et axée davantage sur l'actualité.

La Magnétothèque est un endroit de référence pour les handicapés de l'imprimé ordinaire. C'est un outil qui leur permet d'être plus autonomes, de mieux s'intégrer à la communauté. En ayant accès à l'information, et par ricochet à la société, les handicapés se sentent moins marginaux. La Magnétothèque doit continuer de rendre accessible cette information, car lire n'est pas un luxe mais un droit. L'information ne peut plus être l'unique apanage des voyants.

La Magnétothèque, 1030, rue Cherrier, Montréal, suite 105. Tél.: 524-6831.

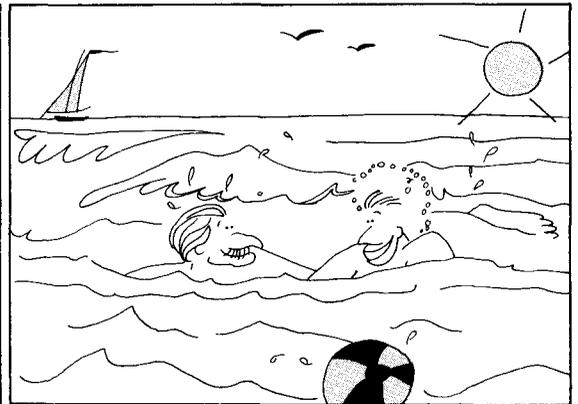
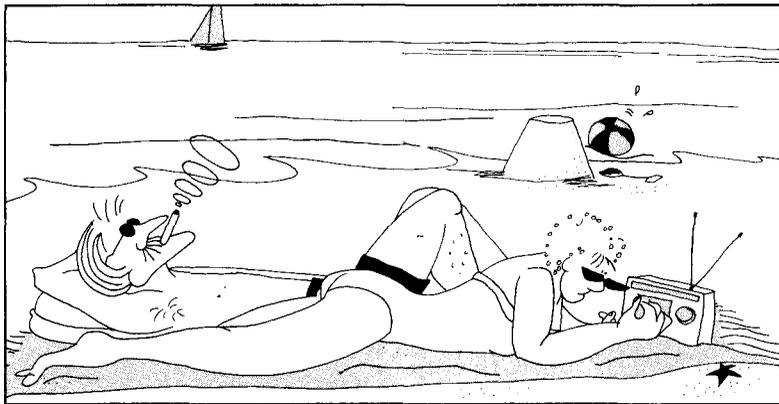
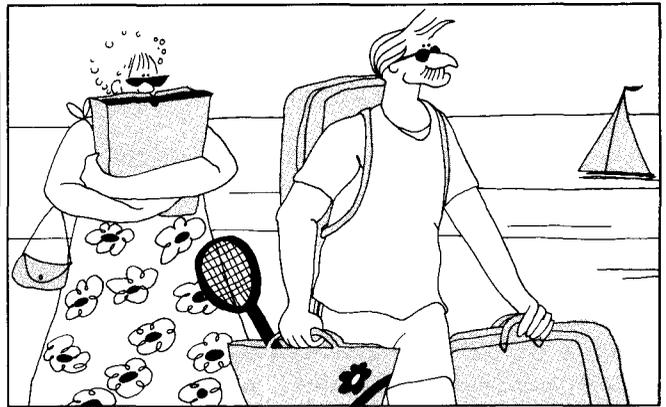
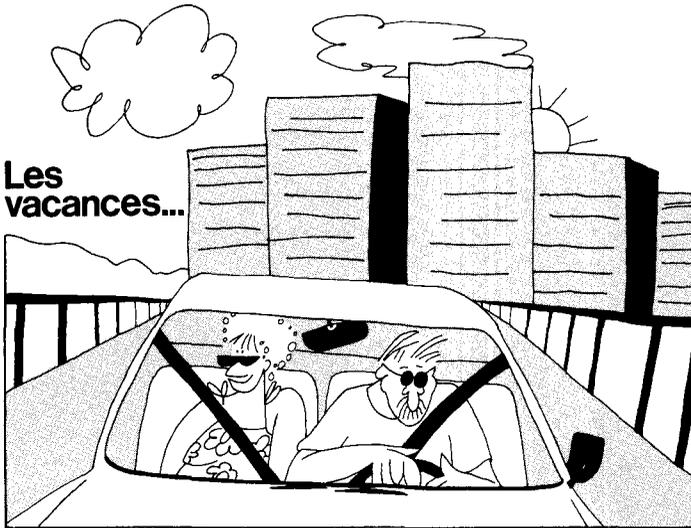
Geneviève Sintas

## Toute notre solidarité

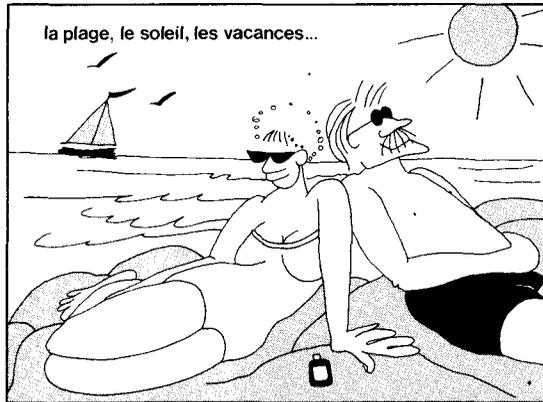
Nous toutes, amies et collègues de la FFQ, tenons à offrir à Marie-Claire Boucher nos plus sincères condoléances et notre solidarité dans l'épreuve du décès de son fils, M. Daniel Ostiguy.

Rappelons que Mme Boucher avait fait partie du C.A. de 1979-80 et avait été responsable du Congrès de 1980.

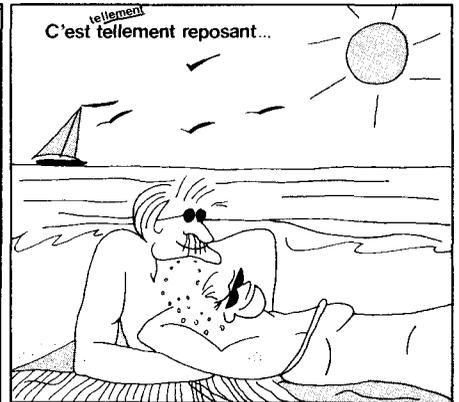
Les vacances...



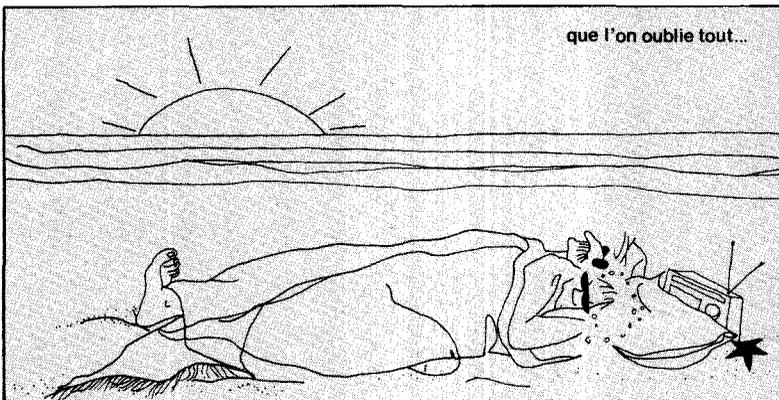
Les baignades...



la plage, le soleil, les vacances...



C'est tellement reposant...



que l'on oublie tout...



Oui vraiment tout!

DANIEL S. 2004

# Associations membres

- Association d'économie familiale du Québec
- Association de familles monoparentales bas-Saguenay "La Ruche"
- Association des cadres et professionnels de l'université de Montréal
- Association des femmes autochtones du Québec
- Association des femmes diplômées des universités (Montréal)
- Association des femmes diplômées des universités (Québec)
- Association des puéricultrices de la province de Québec
- Association des veuves de Montréal
- Au bas de l'Échelle
- B'nai B'rith women council
- Centre bénévole de Mieux-être de Jonquière
- Centre d'information et de référence pour femmes
- Cercle des femmes journalistes
- Cercle des rencontres du mercredi inc.
- Club culturel humanitaire Châtelaine
- Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales
- Communauté sépharade du Québec
- Conseil des média communautaires de Laval Inc.
- Conseil national des femmes juives
- Fédération des Dames d'Acadie Inc.
- Fédération des Femmes des Services communautaires juifs
- Fédération québécoise des infirmières et infirmiers
- Junior league of Montreal Inc.
- Les auxiliaires bénévoles de l'hôpital de Jonquière
- Ligue des citoyennes de Jonquière
- Montreal Lakeshore university women's club
- Mouvement des femmes chrétiennes
- Mouvement: services à la communauté; Cap Rouge
- Regroupement des garderies, région "six C"
- Regroupement pour les droits des femmes dont les maris sont décédés d'accidents de travail ou d'amiantoses (RFMD)
- Réseau d'action et d'information pour femmes (Saguenay)
- Sherbrooke and district university women's club
- Société d'étude et de conférences (Montréal)
- Société d'étude et de conférences (Québec)
- Voix de femmes
- West Island Shelter
- West Island Woman's Centre
- YWCA

# Conseils régionaux

**Lac St-Jean**, Jeannine Picard, présidente  
**Saguenay**, Antoinette Dubé, présidente  
**Therford Mines**, Ginette Boissonneault, présidente  
**Québec**, Carole Pelletier, présidente  
**Montréal**, Denise Marquez, présidente

## Bulletin d'adhésion à la F.F.Q.

**COTISATION ANNUELLE**  
 (de janvier à décembre): \$15.00  
**Renouvellement**  
**Nouvelle adhésion**

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... PROV. .... CODE POSTAL .....

TÉL. RÉSIDENCE ..... TÉL. TRAVAIL .....

OCCUPATION ACTUELLE .....

À quel comité ou avec quel groupe d'intérêt pouvez-vous collaborer activement?

Action politique	<input type="checkbox"/>	Mise en candidature	<input type="checkbox"/>	Régime de retraite	<input type="checkbox"/>
Communication	<input type="checkbox"/>	Porographie	<input type="checkbox"/>	Santé	<input type="checkbox"/>
Congrès	<input type="checkbox"/>	Publicité sexiste	<input type="checkbox"/>	Statuts et règlements	<input type="checkbox"/>
Droits de la personne	<input type="checkbox"/>	Recrutement et financement	<input type="checkbox"/>	Travail	<input type="checkbox"/>
Education	<input type="checkbox"/>	Conseil d'administration	<input type="checkbox"/>		

Seriez-vous disponible comme personne ressource  conférencière  ou animatrice  Dans quel secteur?

La Fédération des Femmes du Québec  
 représente plus de 100 000 membres

H3B 1B3

MONTRÉAL, QUÉ.  
 506 STE-CATHERINE E.

000191

